

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix –Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEURE

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE D'EBOWA

BP : 886 EBOLOWA

DEPARTMENT DE L'INNOVATION DES
TECHNIQUES COMMERCIALES ET DE
L'INDUSTRIALISATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace –Work –Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHERS'
TRAINING COLLEGE OF EBOLOWA

P.O. BOX: 886 EBOLOWA

DEPARTMENT OF INNOVATION
COMMERCIAL TECHNICS AND
INDUSTRIALIZATION

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Mémoire de Fin d'étude En Vue de L'obtention Du Diplôme des Professeurs D'enseignement
Technique de Second Grade (DIPET II)

Option : Economie

Rédigé et soutenu par :

ONANA NGA Victor Claude

Sous la Direction de :

Pr. MONDJELI

Agrégé des Sciences Economiques



Année académique 2020-2021

AVERTISSEMENT

L'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ou implications aux opinions de ce mémoire. Celles-ci doivent être considérées comme propre à leurs auteurs

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	i
SOMMAIRE	ii
DEDICACE.....	iv
REMMERCIEMENTS.....	v
AVANT PROPOS	vi
LISTES DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ABREVIATIONS	viii
RESUME.....	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : CONCEPTS THEORIQUES ET ETAT DES LIEUX ENTRE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS.....	10
CHAPITRE 1 : : CADRE THEORIQUE DE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS	12
SECTION 1 : LA CROISSANCE INCLUSIVE.....	12
SECTION 2 : QUALITE DES INSTITUTIONS	19
CHAPITRE 2 : ETAT DES LIEUX DE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS	30
SECTION I : SITUATION ACTUELLE DE LA QUALITE D’INSTITUTION EN ASS .	30
SECTION II : CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	39
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	44
.....	45
PARTIE 2 : CADRE EMPIRIQUE DE L’ANALYSE DU LIEN ENTRE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS	45

***QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE***

CHAPITRE III : CADRE METHODOLOGIQUE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES	47
SECTION 1 : LE MODELE THEORIQUE.....	47
CHAPITRE IV : RESULTATS ET INTERPRETATIONS	57
SECTION 1 : TESTS DE STATIONNARITE	57
SECTION 2 : RESULTATS DES ESTIMATIONS EMPIRIQUES PAR LA METHODE DES MOMENTS GENERALISES	59
Conclusion générale	66
BIBLIOGRAPHIE	68
TABLE DES MATIERES	XI

DEDICACE

Je dédie ce travail à feu maman Rachelle

REMMERCIEMENTS

Je voudrais à travers ce mémoire remercier tous ceux et toutes celles sans qui, cette recherche n'aurait pu être possible en particulier :

- Mon Directeur de mémoire le professeur MONDJELI pour son accompagnement et sa rigueur au travail
- Madame le Directeur de L'ENSET D'EBOLOWA le professeur DJAKOMO SALOME
- Monsieur le chef de Département le Dr SAMBA MICHEL
- Tout le personnel administratif de L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET) D'EBOLOWA pour leur accompagnement tout au long de notre formation
- Ma chère tendre mère NGAGUENE Suzanne pour son amour inconditionnel
- Mes deux princesses Suzanne Archange et Rachelle Mawel qui me procurent la force et de l'énergie d'aller jusqu'au bout
- Mes frères et sœurs (Armand Michel, le père Cyrille, Marie bénie, Pauline Carine, Yves Rodrigue) pour leurs soutiens et assistances multiformes
- Mes neveux et nièces
- Tous ceux dont les noms n'ont pas été cités qui m'ont assisté d'une manière ou d'une autre.

AVANT PROPOS

Crée par Décret N°2017/586 du 24 Novembre 2017, l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET), établissement de l'Université de Yaoundé I a pour principale mission la formation des professeurs des lycées et collège d'enseignement technique. Elle compte deux cycles : le premier d'une durée de trois ans et le second d'une durée de deux ans.

L'arrêté prévoit que l'étudiant qui arrive en fin de formation à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET), présente un projet de fin d'étude pour le cycle des professeurs de collège d'Enseignement Technique de premier grade (DIPET I) soit un mémoire pour celui des Professeurs de Lycée d'Enseignement Technique de second grade (DIPET II). Ce travail devra porter sur un thème en rapport avec sa spécialité, la pédagogie ou avec la gestion d'une entreprise. L'objectif de ces travaux académiques est d'inciter, amener ou initier les étudiants à la recherche d'une part et d'autre part de développer en eux un esprit de créativité, d'analyse et de synthèse.

C'est pour répondre à cette exigence que nous avons porté notre recherche sur le thème : « **Qualité des institutions et croissance inclusive en Afrique Sub-Saharienne** ». En effet, ce choix trouve sa justification du constat des disparités qui existent entre les pays développés et les pays en développement.

Ce mémoire couronne deux années d'étude pour la formation de professeur des lycées d'enseignement technique de deuxième grade (DIPET II).

LISTES DES TABLEAUX

Tableau1 : composantes de la qualité des institutions économiques dans un échantillon de 24 pays africain 27

tableau 2 : Les composantes de la qualité des institutions politiques dans un échantillon de pays africains 29

Tableau 3: présentation des variables 53

Tableau 4: résultats de stationnarité 57

Tableau 5 : Modèle de base à partir des GMM 59

LISTE DES ABREVIATIONS

ASS : Afrique Sub-Saharienne

BAD : Banque Africaine de développement

CPIA: Country Policy and Institutional Assessment

FMI : Fond Monétaire Internationale

IDA : International Development Association

IPC : L'Indice de perception de la corruption

IPC-IG : Centre Internationale des politiques pour la croissance inclusive

JICA : Agence Japonaise de Coopération Internationale

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONU : Organisation des Nations Unies

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

USAID : Agence des Etats Unies pour le Développement Internationale

RESUME

L'objectif de notre étude est d'évaluer l'effet de la qualité des institutions sur la croissance inclusive en Afrique subsaharienne. Pour y arriver, elle effectue des tests de racine unitaire. Plus spécifiquement, les tests de Dickey- Fuller Augmenté (ADF) et de Phillips-Perron. Ensuite, nous utilisons une méthode d'estimation prenant en compte l'hétérogénéité et résolvant les problèmes d'endogénéité. Il s'agit notamment de la Méthode des Moments Généralisés (GMM) en système proposée par Le modèle de Kaufman Kraay et Zoido-Lobaton (2003).

Ansi, nous sommes parvenus aux principaux résultats ci-après :

La stabilité politique et l'absence de violence ont un effet positif sur la croissance inclusive.

Le contrôle de la corruption a un effet positif sur la croissance inclusive

Mots clés: gouvernance des institutions, croissance inclusive, MMG.

ABSTRACT

The objectif of our study is to assess the effect of institutional quality on inclusive growth in Sub-Saharan Africa. To do so, it performs unit root tests. More specifically, the Augmented Dickey-Fuller (ADF) and Phillips-Perron tests. Secondly, we use an estimation method that takes heterogeneity problems. This is the generalized moments method (GMM) in a system proposed by Kaufman kraay and zoid o-Lobaton (2003).

Thus we arrived at the following main results:

Political stability and the absence of violence have a positive effect on inclusive growth

Controlling corruption has a positive effect on inclusive growth

Key words: Governance of institutions, inclusive growth, MMG

INTRODUCTION GENERALE

I. CONTEXTE DE L'ETUDE

La Grande Récession de 2008-2009 a marqué le début d'une période de croissance économique faible, doublée d'une attention prononcée quant à la répartition plus inégale de ses gains. Les politiques de relance initiales furent remplacées par des compressions budgétaires importantes visant à réduire l'endettement public ; ces politiques ont alors été largement privilégiées (Blyth, 2013), sans pour autant parvenir à infléchir les tendances de fond. Les efforts de relance misant désormais sur les politiques monétaires favorisèrent les marchés boursiers, sans que ces gains se traduisent par des améliorations substantielles de l'économie réelle. Ces enjeux furent accompagnés d'une montée des extrémismes et des populismes, symptômes d'une remise en question plus large. Les gouvernements aussi bien que les grandes agences internationales vouées au développement économique ont dès lors entrepris une révision de l'arsenal de politiques économiques traditionnelles (Akerlof, Blanchard *et coll.*, 2014).

Percevant que le système économique ne semble plus favoriser la majorité de la population, les mouvements populaires ont placé l'enjeu des inégalités au centre de l'agenda médiatique, une préoccupation en partie reprise par une portion de l'élite économique (OCDE, 2011, 2015a). La crise économique, les excès de la finance, la stagnation du revenu médian et l'incapacité des politiques économiques à ramener une croissance économique forte étaient désormais cadrés comme un tout, produit d'un système favorisant surtout le 1 % le plus riche (Stiglitz, 2012).

C'est dans ce contexte que s'est imposé le concept de croissance inclusive, à la fois comme thématique de redéfinition de politique publique et comme réponse pragmatique aux revendications populaires, dont le mouvement *Occupy Wall Street* est la figure emblématique. Les grandes organisations internationales vouées au développement économique (FMI, OCDE, OIT, ONU, Banque mondiale, Union européenne, Forum économique mondial) en firent leur priorité. Cette réponse politique fut aussi une réponse académique, étant

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

accompagnée de projets de recherche en ce sens. La notion de croissance inclusive s'est inscrite dans la sphère publique à la fois comme concept économique et comme objectif socialement désirable.

Les récents développements observés en Afrique et en Asie ont contribué en effet à faire avancer une telle réflexion. Ainsi, la « Renaissance africaine » de la dernière décennie, avec un taux de croissance moyen de 6% par an entre 2001 et 2008, ne s'est pas accompagnée d'une réduction significative de la pauvreté, les inégalités se creusant à la fois entre les pays et au sein des pays (JICA, 2012 :6). En revanche, la croissance rapide et soutenue qu'a connue l'Asie montre que l'on peut véritablement accroître la croissance économique en intégrant toutes les couches sociales ce qui conduit à une croissance plus inclusive. De manière significative, la croissance inclusive est considérée comme l'un des principaux piliers des priorités stratégiques de la Banque asiatique de développement (stratégie 2020) et de la Banque africaine de développement (stratégie 2013-2022). La croissance inclusive est fondée sur l'idée selon laquelle la croissance économique est importante mais pas suffisante pour générer une augmentation durable du bien-être, qui suppose un partage équitable des dividendes de la croissance entre individus et groupes sociaux.

Depuis quelques années, on accorde donc une plus grande attention à la croissance inclusive en tant que moyen d'aborder les questions d'équité qui sous-tendent le processus de croissance (Tandon et Zhuang, 2007 ; Ali, 2007a et 2007b ; Rauniar et Kanbur, 2010 ; Klasen, 2010 ; Felipe, 2010 ; Ianchovichina et al., 2009).

Pour autant, malgré les appels réitérés en faveur d'une croissance profitant au plus grand nombre, il n'existe pas encore de définition universellement acceptée de cette « croissance inclusive ». S'il est assez facile de définir et de mesurer la croissance, il est plus difficile de s'entendre sur ce qui la rend « inclusive ». Il y a accord sur le fait qu'elle doit être dans « l'intérêt du plus grand nombre et pas seulement des pauvres », mais, au-delà de cette notion générale, les ambiguïtés et les désaccords abondent. Il semble donc que cette approche se heurte aux mêmes problèmes de conceptualisation.

Dans une approche quelque peu étroite effectuée par (Rauniar et Kanbur, 2010), définir la croissance inclusive comme celle qui « s'accompagne d'une réduction des disparités de revenus » plusieurs autres contributions de l'ADB, la croissance inclusive est définie de même comme « une croissance couplée à une égalité des chances » (Ali et Zhuang, 2007 ; Ali et Fils 2007) ; selon une définition plus précise encore, « la croissance inclusive met l'accent à la fois sur la création d'opportunités et sur le fait de les rendre accessibles à tous » (Ali et

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Zhuang, 2007 : 10). Dans ces conditions, la croissance inclusive apparaît donc bien comme un processus grâce auquel chacun a plus de chances de bénéficier de la croissance.

En revanche et à l'autre extrême, la croissance inclusive est parfois qualifiée de façon assez floue comme « profitant à tous ». Dans ce sens très large, cette vision laisse entendre que la croissance devrait « profiter à toutes les couches de la société, y compris les pauvres, les quasi-pauvres, les groupes à revenus moyens, et même les riches » (Klasen, 2010 : 2) mais elle est tout aussi problématique, car elle fait apparaître que la question n'est pas seulement de savoir qui profite de la croissance, mais dans quelle mesure elle croit. D'autres estiment qu'il est important de réaliser une plus grande égalité afin de garantir une croissance à long terme. Selon ce point de vue, l'inégalité peut compromettre la croissance de plusieurs façons. Par exemple, « elle conduit à une utilisation inefficace des ressources humaines et matérielles, abaisse la qualité des institutions » (Ali, 2007b : 10), ici Ali met en exergue l'importance de la qualité des institutions, lorsque celle-ci tient en compte des inégalités.

Ce concept dit institutions fut marqué au début du XXe siècle par des travaux classés généralement comme étant hétérodoxes, tels que ceux de Veblen, Mitchell et Commons. A partir des années 1970, l'économie institutionnelle va se renouveler sous l'impulsion de nouveaux travaux que l'on regroupe de nos jours, sous l'appellation de la Nouvelle Economie Institutionnelle, et parmi lesquels on trouve ceux de Coase, North, Williamson. La Nouvelle Economie Institutionnelle consiste en un développement des outils néoclassiques pour l'analyse du rôle des institutions dans la coordination et la réalisation des activités économiques (North, 1993 ; Williamson, 2000).

Niskanen (1994) utilise la théorie des choix publics et l'hypothèse de la rationalité pour développer une théorie positive du comportement des bureaucrates. Il a posé le problème du contrôle des organisations administratives par leurs maîtres politiques et a postulé que les bureaucrates sont les premiers responsables des défaillances de l'Etat. Les bureaucrates sont rationnellement motivés à rechercher des budgets plus importants. Ils essaient de les maximiser car les budgets améliorent le confort.

Douglass North, définit les institutions comme « *les contraintes élaborées par les hommes pour structurer leurs interactions. Elles sont constituées de contraintes formelles, de contraintes informelles, et de dispositifs de mise en application. Toutes ensemble, elles définissent les structures des sociétés et des économies* » (North, 1994 : 360). En effet, les institutions formelles comprennent les règles politiques et juridiques (les constitutions, les lois, les décrets, etc.), les règles économiques (les droits de propriété) et les contrats. Quant

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

aux institutions informelles, elles concernent les normes de comportements, les conventions, les codes de conduite, la culture, les croyances, l'idéologie, les routines et réseaux d'amis (North, 1990). Leur pérennisation devient une source de changement des institutions formelles.

La qualité des institutions pourrait être définie par *la gouvernance*, selon Kaufmann et al., (2008 : 8) comme : « *les traditions et les institutions qui permettent d'exercer l'autorité d'un pays. Elle inclut la manière dont les gouvernements sont mis en place, surveillés et remplacés ; la capacité d'un gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques saines ; et le respect des citoyens et la condition des institutions qui gouvernent les interactions économiques et sociales entre eux* ».

Il est important de souligner ici que North est très clair sur ces points dans son analyse du changement institutionnel en montrant que ce dernier ne va pas toujours dans la direction d'une amélioration. Ce point n'est pas toujours partagé par les approches qui s'inspirent de ses travaux, comme le montrent certains passages du livre d'Acemoglu et Robinson, qui est certainement l'un de ceux qui ont postulé avec le plus de force l'existence d'un lien causal entre institutions et performance économique. L'accent mis sur les institutions politiques pour expliquer les différences de performances, via les institutions économiques qu'elles contribuent à façonner, et la relativisation du rôle des politiques économiques, de la géographie, de la culture et des systèmes des valeurs, est justifié par un certain nombre d'exemples historiques divers. Cependant, cette approche quelque peu univoque tend à mettre de côté « l'ambiguïté » institutionnelle et à adopter une vision fonctionnaliste des institutions. HALI EDISON, mène une étude sur les institutions et montre qu'elles ont un effet statistiquement significatif sur les résultats économiques : elles accroissent substantiellement le PIB par habitant, et ce, peu importe que la qualité des institutions soit mesurée à l'aide d'indicateurs globaux (tels qu'un indicateur agrégé des perceptions de la gestion du secteur public) ou plus spécifiques (tels que le degré de protection des droits de propriété ou d'application de l'état de droit). De plus, les résultats empiriques intègrent la possibilité d'un lien de causalité inverse.

Kaufmann et al.1999. stipule que *l'indice global de gouvernance* est la moyenne de six mesures de la qualité des institutions présentées dans une étude Selon les auteurs, elles montrent des indicateurs pour plusieurs pays au cours de la période 1996-2006, avec six 56 G. J. Dago, A. Diaw : Qualité des institutions et volatilité des investissements directs ... dimensions de la gouvernance : (1) *voix citoyenne et responsabilité*, (2) *stabilité politique et*

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

absence de violence, (3) efficacité des pouvoirs publics, (4) qualité de la réglementation, (5) État de droit et (6) maîtrise de la corruption. La voix citoyenne et responsabilité mesure la manière dont les citoyens d'un pays participent au choix de leurs gouvernants. S'y ajoute la liberté d'expression, d'association et de presse. La stabilité politique et l'absence de violence donnent la perception de la probabilité d'une déstabilisation du gouvernement par des moyens Inconstitutionnels, y compris le terrorisme. L'efficacité des pouvoirs publics mesure la qualité du service public, les performances de la fonction publique et son niveau d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques. Quant à la qualité de la réglementation, elle indique la capacité des pouvoirs publics à élaborer et appliquer de bonnes politiques et réglementations favorables au développement du secteur privé. C'est d'ailleurs pourquoi l'État de droit mesure le degré de confiance qu'ont les citoyens dans les règles conçues par la société. Il s'agit notamment du respect des contrats, des compétences de la police et des tribunaux. La maîtrise de la corruption mesure l'utilisation des pouvoirs publics à des fins d'enrichissement personnel, y compris la grande et la petite corruption, ainsi que « *la prise en otage* » de l'État par les élites et les intérêts privés. Enfin, la qualité des institutions pourrait être définie par *la gouvernance*, selon Kaufmann et al., (2008 : 8) comme : « *les traditions et les institutions qui permettent d'exercer l'autorité d'un pays. Elle inclut la manière dont les gouvernements sont mis en place, surveillés et remplacés ; la capacité d'un gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques saines ; et le respect des citoyens et la condition des institutions qui gouvernent les interactions économiques et sociales entre eux* ».

En général, les analyses récentes retiennent trois mesures principales de la qualité des institutions : la qualité de la gestion des affaires publiques ; l'existence des lois protégeant la propriété et leurs applications, et les limites imposées aux dirigeants politiques (Daude et Stein, 2007 ; Kessing et al., 2009 et Wernick et al., 2009). Ces mesures ne sont pas objectives, mais subjectives. Elles sont plutôt des appréciations et des évaluations subjectives d'experts ou des évaluations de la population lors d'enquêtes réalisées par des organisations internationales et des organisations non gouvernementales (ONG). De nos jours, il existe plusieurs organisations publiant des données statistiques sur les mesures de la qualité des institutions, à savoir : l'ONU, la Banque Mondiale, *Transparency International*, la Fondation Héritage, etc.

Une observation des taux de croissance économique révèle en effet que, les phases de croissance économique positive sont beaucoup plus courtes dans certains pays que dans d'autres. C'est ainsi par exemple, en 1965, le taux de croissance du PIB par tête au Niger et au

Nigeria était respectivement de 2,1% et 4,2% contre 2,9% au Botswana. Cependant, de 1966 à 1969 le Niger et le Nigeria ont enregistré des taux de croissance négatifs, contrairement au Botswana qui a continué à afficher un taux de croissance positif pendant la même période. En 1990 le taux de croissance du PIB par tête au Ghana était de 1% contre 5,2% au Nigeria mais de 1991 à 1995, le Nigeria a connu une croissance négative contrairement au Ghana. Cette différence est due soit à la réduction durable de la pauvreté nécessite une croissance soutenue (Commission on Growth and Development, 2008).

Les cinq principaux points marquants du rapport CPIA 2019 classent Le Rwanda en tête, tandis que la note moyenne de la région reste inchangée depuis trois ans, la note moyenne obtenue par l'ensemble des 39 pays IDA en Afrique subsaharienne ressort à 3,1, soit un score sensiblement identique depuis 2016. Avec une note de 4 sur 6 pour la troisième année consécutive, le Rwanda demeure en tête du classement régional. Des résultats qui viennent souligner la nécessité de mettre en œuvre un processus soutenu de réformes économiques et institutionnelles. La suite du classement reste globalement identique, avec une note de 3,8 pour Cabo Verde, suivi du Kenya, du Sénégal et de l'Ouganda, qui obtiennent tous les trois la note de 3,7. Le Bénin et le Ghana ont vu tous deux leur score général progresser de 3,5 à 3,6. Il faut souligner que les pays en tête du classement CPIA sont aussi ceux qui possèdent les économies les plus dynamiques de la région. Sur les 15 pays ayant obtenu des notes inférieures à la moyenne régionale, la plupart sont des États fragiles.

II. PROBLEMATIQUE

Selon Degefe B. (1999), l'Afrique sub-saharienne est une région où « les lois et les contrats n'étaient pas appliqués, les biens privés n'étaient pas respectés, (...), les retournements de situation politique monnaie courante, la paperasserie bureaucratique constituait une entrave, augmentant le coût des transactions commerciales », d'où on constate que la situation en Afrique est très grave par rapport aux autres régions, soit par la forte violence politique, soit par les faibles institutions qui sont incapables de protéger les droits de propriétés et respecter les contrats. La corruption est l'un des facteurs les plus caractéristiques de l'environnement institutionnel dans les pays d'Afrique-subsaaharienne.

Les institutions favorisent la croissance c'est implicitement admettre qu'elles sont isolables et autonomes en tant que variables. Or elles interagissent avec d'autres variables comme la géographie (latitude, maladies, journées de froid, enclavement, etc.) ou l'ouverture

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

internationale qui peuvent constituer des causes plausibles de la croissance. A. Subramanian (2003, p. 32)

Johnson et Robinson (2001) qui ont l'idée de prendre le cas des colonies, où les institutions furent créées ex-nihilo. Le caractère exogène de ces dernières paraît de ce fait incontestable. Les auteurs distinguent ainsi les colonies de peuplement où de « bonnes » institutions sont mises en place et les colonies d'extraction où règnent des institutions prédatrices. La mise en place d'un type particulier de colonie et donc de cadre institutionnel est à son tour commandée par le taux de mortalité originel des pays colonisés.

Rodrik (2003, p. 13), remarque que les pays qui ont réussi dans la mise en marche de la croissance sont ceux qui ont combiné des « éléments hétérodoxes avec des hérésies locales ». Jean-Paul Fitoussi et Olivier Passet (2000, p. 23) prétendent que « l'hétérogénéité institutionnelle des pays ayant réussi à endiguer le chômage conduit à la présomption qu'il existe une multiplicité de « stratégies gagnantes », d'une part, et que, d'autre part, c'est la configuration des variables institutionnelles davantage que la conformité de chacune aux a priori théoriques, qui importe ».

De plus, Hausmann, Prichett et Rodrik (2004, 2005) privilégient les institutions politiques caractère démocratique ou non d'un régime politique- et trouvent un effet positif et significatif de ces institutions sur la probabilité d'accélérer la croissance économique.

Les travaux de North ont eu une influence profonde sur le programme de recherches de la théorie néoclassique. On a observé depuis le début des années 1990 des tentatives pour identifier l'effet précis d'institutions spécifiques sur la croissance. Ainsi La Porta, Lopez de Silanes et Shleifer ont étudié l'effet de différents systèmes légaux (marchés financiers, marchés du travail) sur l'organisation de l'économie et la croissance.

Chong (2004) analyse la relation entre le niveau d'inégalité de revenu et la qualité des institutions. Il établit une double causalité entre l'inégalité et la qualité des institutions. Cependant, la relation de l'inégalité de revenu à la qualité des institutions est la plus forte : les pays les plus égalitaires en termes de distribution de revenu sont ceux dont la qualité des institutions est la plus élevée. Ensuite il mène une analyse dynamique en appliquant la technique des VAR à partir des données de panel. L'indice de Gini de Deininger et Squire (1996) est la mesure de l'inégalité de revenu utilisée par cet auteur. Quant à la qualité des institutions, elle est approximée entre autres, par les indices de gouvernance économique de Kaufmann et Kraay (2003) et d'ICRG. L'analyse de Chong couvre approximativement 121 pays développés et pays en développement.

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Acemoglu et Robinson ont essayé de passer d'une corrélation entre institutions et croissance (les démocraties sont en moyenne plus riches) à une relation de causalité (cette corrélation s'explique-t-elle par le fait que la démocratie conduit à un niveau plus élevé de PIB par habitant, ou bien qu'un niveau plus élevé de PIB par tête favorise l'instauration de la démocratie, ou bien encore qu'un troisième facteur contribue à la fois à la démocratie et à l'accroissement du PIB par tête ?). En analysant l'histoire des pays anciennement colonisés, ils ont défendu l'idée que leur performance en termes de croissance a été largement influencée par les institutions mises en place par les pays colonisateurs, montrant ainsi un effet causal des institutions sur la performance économique.

L'article de Savoia et al. (2004) est le seul travail qui se fixe comme objectif, l'analyse simultanée des effets de la démocratie et des inégalités (inégalité de revenu et de terre) sur l'indice de droits de propriété privée. Ces auteurs effectuent leur analyse à partir d'un échantillon de 92 pays développés et pays en développement, en utilisant une technique d'instrumentation. Savoia et al. (2004) créent une variable multiplicative à partir des variables d'inégalité et de démocratie, l'effet de cette variable multiplicative est le plus significatif et le plus robuste. Sur le plan empirique, ce chapitre est relativement proche de ceux de Hausmann, Prichett et Rodrik (2004, 2005) et Jerzmanowski (2006). Cependant, contrairement à ces auteurs qui s'intéressent aux changements positifs de la croissance économique sous l'effet de la qualité de l'institution notre travail consistera à montrer l'influence de ces institutions sur la croissance inclusive.

Question principale :

Quel est l'effet de la qualité des institutions sur la croissance inclusive en Ass ?

Questions spécifiques

- Quel est l'effet la stabilité politique et l'absence de violence sur la croissance inclusive en Ass ?
- Quel est l'effet du contrôle de la corruption sur la croissance inclusive en Ass ?

III. L'OBJECTIF

L'objectif de cette recherche est d'évaluer l'effet de la qualité des institutions sur la croissance inclusive ASS. En d'autres termes, il s'agit de montrer les effets des déterminants institutionnels sur la croissance inclusive plus précisément de :

- Evaluer l'effet de la stabilité politique et l'absence de violence sont importantes pour les états de l'ASS.

- Examiner l'effet de l'importance du contrôle de la corruption sur la croissance inclusive

IV. HYPOTHESE

La qualité des institutions a un effet positif sur la croissance inclusive.

Hypothèses spécifiques

La stabilité politique et l'absence de violence ont un effet positif sur la croissance inclusive.

Le contrôle de la corruption a un effet positif sur la croissance inclusive

V. CADRE METHODOLOGIQUE

Cette étude porte sur un panel de 42 pays de l'Afrique Subsaharienne avec des données couvrant globalement la période 2000-2019. Les données sont issues de différentes bases de données : Banque Mondiale (2020), World Governance Indicator (WGI) et FERDI. Afin de fournir des résultats à la fois robustes et valides, cette étude se propose tout d'abord d'étudier les propriétés des différentes variables qu'elle utilise. Pour ce faire, elle effectue des tests de racine unitaire. Plus spécifiquement, les tests de Dickey- Fuller Augmenté (ADF) et de Phillips-Perron. Ensuite, nous utilisons une méthode d'estimation prenant en compte l'hétérogénéité et résolvant les problèmes d'endogénéité. Il s'agit notamment de la Méthode des Moments Généralisés (GMM) en système proposée par Le modèle de Kaufman Kraay et Zoido-Lobaton (2003).

Plan de l'étude

Cette étude est organisée de la manière suivante. Après l'introduction, nous avons deux parties et chaque partie comporte deux chapitres. Chaque chapitre se concentre sur des aspects du thème.

Partie1 : concepts théoriques et état des lieux entre la qualité des institutions et la croissance inclusive en ASS

Chapitre 1 : cadre théorique de **la qualité des institutions et la croissance inclusive en ASS**

Chapitre 2 : Etat des lieux de **la qualité des institutions et la croissance inclusive en ASS**

Partie2 : cadre empirique de l'analyse du lien entre la qualité des institutions et la croissance inclusive en ASS

Chapitre3 : Cadre méthodologique de collecte et d'analyse des données.

Chapitre4 : Résultats et interprétations.

**PREMIERE PARTIE : CONCEPTS
THEORIQUES ET ETAT DES LIEUX ENTRE
LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET LA
CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS**

INTRODUCTION

La croissance inclusive constitue aujourd'hui un objectif (intermédiaire) majeur pour la plupart des États. En effet, elle offre la possibilité à toutes les couches de la société de participer à la réalisation des performances économiques (la croissance). La qualité des institutions est, quant à elle, un objectif (extrême) de nombreux pays. Cette partie se focalise en premier lieu sur les concepts théoriques de cette croissance inclusive et de la qualité des institutions, et de donner en second lieu les liens existant entre ces deux notions.

CHAPITRE I : : CADRE THEORIQUE DE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS

Les notions de la croissance inclusive et qualité des institutions sont toutes deux des notions qui prônent une croissance économique partagée à tous et une qualité des institutions pour tous.

SECTION I : LA CROISSANCE INCLUSIVE

Vers le milieu des années 2000, nous nous sommes mis à défendre l'idée d'une croissance inclusive, capable d'assurer au plus grand nombre une répartition plus équitable des bienfaits de la croissance.

La croissance inclusive est fondée sur l'idée selon laquelle la croissance économique est importante mais pas suffisante pour générer une augmentation durable du bien-être, qui suppose un partage équitable des dividendes de la croissance entre individus et groupes sociaux. Dans le même temps, il est de plus en plus largement admis qu'au-delà du revenu et de la richesse, le bien-être dépend aussi de facteurs non monétaires, comme la santé et le niveau d'instruction. Par conséquent, le niveau et la répartition de ces facteurs non liés au revenu sont des aspects fondamentaux de la croissance inclusive qui en font un concept multidimensionnel. En outre, pour être pertinente, la croissance inclusive doit se prêter à des initiatives concrètes, pour que les responsables publics puissent mieux comprendre les arbitrages et les complémentarités entre domaines d'action, et cerner les outils à employer pour obtenir des améliorations tant du niveau de la distribution des résultats monétaires et non monétaires. C'est pourquoi il est important d'examiner simultanément, et non une par une, les différentes dimensions de la croissance inclusive.

1.1. DEFINITION

En matière de croissance inclusive, les mots n'ont pas de sens, ils n'ont que des usages.

Les premiers résultats en termes de possibilités d'une croissance inclusive ont été présentés lors de la Conférence de l'Université des Nations Unies à Helsinki (Capitale de la Finlande) en Septembre 2013 et à la Conférence Annuelle de la Banque Mondiale à Paris (Capitale de la France) en Juin 2014.

Philosophe, le politique ou le législateur ce qui la rend ambiguë. Chaque groupe humain apporte sa touche à la notion, source d'enrichissement mais aussi de confusion. Le problème n'est pas le mot croissance mais plutôt l'épithète inclusive.

Malgré les appels réitérés en faveur d'une croissance profitant au plus grand nombre, il n'existe pas encore de définition universellement acceptée de cette croissance inclusive. S'il est assez facile de définir et de mesurer la croissance, il est plus difficile de s'entendre sur ce qui la rend « inclusive ». Il y a d'abord le fait qu'elle doit être dans « l'intérêt du plus grand nombre et pas seulement des pauvres », mais, au-delà de cette notion générale, les ambiguïtés et les désaccords abondent.

1.1.1. La croissance inclusive par des organisations

La Banque mondiale évoque la croissance inclusive pour désigner le rythme et le schéma de la croissance économique, concepts interdépendants et évalués simultanément. Selon l'approche de la Banque mondiale, une croissance économique forte est nécessaire pour réduire la pauvreté absolue. Néanmoins, pour que cette croissance soit durable, elle doit concerner un large éventail de secteurs et de vastes pans de la population active d'un pays. Cette définition implique l'existence d'un lien direct entre les déterminants microéconomiques et macroéconomiques de la croissance. De ce point de vue, la croissance inclusive met l'accent sur l'emploi productif, plutôt que sur l'emploi en soi ou la redistribution des revenus. La croissance de l'emploi résorbe le chômage et accroît les revenus, tandis que la croissance de la productivité peut augmenter le niveau de rémunération des salariés et des travailleurs indépendants. L'approche de la Banque mondiale adopte une perspective à long terme et se préoccupe de la croissance durable, dans laquelle l'inclusivité

désigne l'égalité des chances en matière d'accès aux marchés, aux ressources et à un environnement réglementaire neutre pour les entreprises et les individus.

La Banque asiatique de développement (BAD) a adopté une stratégie d'entreprise (Stratégie 2020) dont l'un des principaux objectifs est de promouvoir la croissance économique inclusive. Dans ce cadre, la croissance inclusive est un concept qui va au-delà d'une croissance à large assise. Il s'agit d'une « croissance qui non seulement crée de nouvelles possibilités économiques, mais qui assure aussi l'égalité d'accès à ces opportunités à tous les segments de la société, et notamment aux pauvres » (Ali et Hwa Son, 2007). Un épisode de croissance des revenus est considéré comme « inclusif » dès lors qu'il : (i) permet la participation (et la contribution) de tous les membres de la société, en mettant l'accent sur la capacité des pauvres et des catégories défavorisées à prendre part à la croissance (l'aspect « non discriminatoire » de la croissance), ce qui implique de porter l'attention sur le « processus » de croissance ; et (ii) est associé à un recul des inégalités dans les dimensions non monétaires du bien-être qui sont particulièrement importantes pour promouvoir les opportunités économiques, y compris l'éducation, la santé, la nutrition et l'intégration sociale (l'aspect de la croissance inclusive qui « réduit les désavantages »), ce qui implique de s'intéresser plus particulièrement aux « résultats » de la croissance.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a récemment rebaptisé son Centre international en faveur des pauvres à Brasília, Brésil, en Centre international de politiques pour la croissance inclusive (IPC-IG), dont les travaux s'inspirent du principe selon lequel des sociétés plus égalitaires obtiennent de meilleurs résultats en termes de développement. Du point de vue du PNUD, la croissance inclusive est considérée à la fois comme un résultat et comme un processus. D'une part, elle permet à chacun de participer au processus de croissance, en intervenant dans la prise des décisions et en étant acteur de la croissance. D'autre part, la croissance inclusive procure des avantages qui sont équitablement partagés. Elle implique donc une participation et une mise en commun des avantages.

1.2. . Les défis au programme de la croissance inclusive

Le programme de croissance inclusive comporte un large éventail essentiellement représenté en cinq défis qui sont les suivants :

1.2.1. Infrastructure

Les défis liés au développement et à la maintenance inclusifs d'infrastructures ont trait à la conception des projets et à l'approche opérationnelle en matière de projet, aux restrictions de financement, aux priorités et aux environnements réglementaires.

L'amélioration des infrastructures, y compris un environnement réglementaire fonctionnel, sera de nature à accroître la compétitivité et la productivité d'un pays, à faire baisser le coût des activités commerciales et à faciliter les échanges et les investissements directs étrangers. Par ailleurs, elle renforcera l'intégration économique et sociale tout en créant des opportunités d'emploi pendant la mise en œuvre et les opérations des projets. Enfin, elle viendra aussi appuyer la prestation des services sociaux et contribuer à la croissance inclusive.

Le développement de l'infrastructure rurale se traduit par un large éventail de répercussions sur les ménages, les collectivités, les revenus des entreprises ainsi que sur d'autres indicateurs de la qualité de vie. Les populations des petits États, des États fragiles et des pays dépourvus de littoral demeurent pour la plupart mal desservies. C'est lorsqu'ils assurent la connectivité entre les groupes défavorisés et marginalisés, créent des opportunités

D'emploi pour l'approvisionnement en main-d'œuvre, en intrants et en services et qu'ils assurent la protection des groupes vulnérables que les projets d'infrastructure peuvent induire une croissance inclusive.

1.2.2. Intégration régionale et commerce

L'intégration et le commerce offrent des opportunités de renforcement des capacités productives des économies d'un pays, créent des économies d'échelle et améliorent la compétitivité.

Les politiques et/ou les réglementations en matière d'intégration régionale et de commerce donnent de la valeur ajoutée aux produits de base d'un pays susceptibles d'avoir des répercussions positives sur le programme de croissance inclusive. Les régions les plus défavorisées sur le plan du transport terrestre, des TIC, des réseaux d'approvisionnement en eau et en électricité verront une inclusion plus forte. L'intégration régionale permet de créer de vastes espaces économiques compétitifs attractifs pour les investisseurs, et se traduisent par une augmentation de l'emploi ainsi qu'une forte mobilité transfrontalière des populations. L'infrastructure du transport favorise la croissance inclusive de façon à ce qu'elle permette aux entreprises et aux agriculteurs d'accéder aux marchés, de contribuer au redressement des

déséquilibres régionaux au sein des pays, ou de relier les petites économies et/ou les États fragiles à un pôle économique régional.

La construction d'infrastructures socioéconomiques et la prestation de services le long des routes ainsi que l'intégration de pistes rurales dans la conception des projets contribuent à l'amélioration du caractère inclusif des interventions.

1.2.3. Activités de développement du secteur privé

Les activités de développement du secteur privé ont un caractère transversal et contribuent à promouvoir la croissance inclusive au niveau de l'ensemble des secteurs économiques et des entreprises de toutes tailles, des PME aux grandes sociétés, tout en générant la croissance, des emplois et des opportunités pour la majorité des gens, notamment pour les pauvres.

La plupart des grandes entreprises africaines sont concentrées dans un petit nombre de pays à revenu intermédiaire, alors que les petites entreprises et le secteur informel

Dominent au sein du secteur privé. Bon nombre de moyennes entreprises (65 %) mènent leurs activités au sein de ce secteur dont les entreprises représentent plus de 40 % de l'économie. Ce secteur offre des opportunités économiques à la majorité des gens et aux groupes vulnérables et participe à la réalisation du programme de croissance inclusive (Groupe de la Banque Africaine de Développement, Note d'information 6, Programme de la croissance inclusive, 10 Avril 2012).

Afin d'accroître leur contribution à la création d'un plus grand nombre d'emplois, à la création de la richesse, de la valeur ajoutée, ainsi qu'à l'utilisation des matières premières locales, à la formation du capital, aux recettes publiques et aux recettes d'exportation, les entreprises doivent gagner en taille en vue de donner une impulsion à la croissance à large assise et de permettre au secteur privé de se développer afin de promouvoir la croissance inclusive durable.

1.2.4. Faiblesse des institutions et instruments de gouvernance

En matière de gouvernance, la croissance inclusive nécessite la mise en place de normes et standards visant à favoriser la mobilisation des ressources, l'édification d'institutions solides, l'institutionnalisation de la transparence et à assurer l'appui à la

participation citoyenne et à la responsabilité démocratique en vue d'un meilleur ancrage de la croissance à large assise.

Pour une mise en place efficace d'un cadre macroéconomique viable grâce à une gestion judicieuse de ses finances publiques, un pays a besoin d'institutions solides dotées des capacités et des ressources requises. Le renforcement de l'environnement des affaires grâce à un cadre juridique et réglementaire propre à faciliter l'exécution des contrats ainsi que la protection des droits de propriété encouragera la création d'emplois et contribuera à l'émergence d'une société plus stable et plus sûre.

La croissance inclusive fait impérativement appel au soutien, à la participation citoyenne et la responsabilité démocratique des groupes les plus démunis et vulnérables, ainsi qu'à la démocratisation et à la représentation de toutes les couches de la population au niveau de l'ensemble des domaines économiques et politiques. De la notion d'inclusion, il faut entendre aussi la participation du public au contrôle et au suivi de la gestion des affaires publiques, notamment ceux des ressources publiques, et le fait que les gouvernements ont obligation de rendre compte des actes posés dans l'exercice de leurs responsabilités économiques et fiduciaires.

1.2.5. Enseignement supérieur, science et technologie

L'enseignement supérieur scientifique et technologique, la formation professionnelle et le développement des compétences sont les conditions sine qua non pour atteindre le développement. Les systèmes d'enseignement supérieurs d'un pays doivent s'attaquer aux défis liés à l'accès, à la qualité et à l'adéquation avec les besoins spécifiques du pays en question.

1.3. Mesure de l'inclusivité

En matière de mesure de l'inclusivité, nous avons principalement deux approches de mesure : la mesure des inégalités de revenu et la mesure de l'inclusivité de la croissance économique.

1.3.1. Mesure des inégalités de revenu

Dans la littérature économique, les premières tentatives de mesure des inégalités remontent à Pigou (1912). Les efforts de mesure vont s'intensifier durant les années 1960 - 1970, à la suite des travaux de Sen (1973) qui proposent une approche axiomatique de mesure des inégalités pour des populations de taille fixe. Les indicateurs qu'ils construisent seront généralisés en introduisant le principe de population (R. Thomas Malthus, 1798).

Quelques indicateurs des inégalités

- **Indice de Gini**

Carado Gini (1912) L'indice de GINI standard est certainement la mesure la plus répandue dans la mesure des inégalités. Développé par Carado Gini en 1912, ce coefficient permet d'évaluer les inégalités en mesurant le ratio entre l'aire située entre la courbe de Lorenz et la droite d'équidistribution du revenu. Il varie de 0 à 1. Un indice de GINI égal à 1 représente une situation d'inégalité totale.

- **Indice de Theil**

Theil (1967) L'indice de Theil appartient à la famille des indices d'entropie généralisée. Il mesure l'écart entre la distribution égalitaire et la distribution constatée. S'il est nul alors la distribution est parfaitement égalitaire et donne une valeur plus forte à mesure que les revenus sont dispersés. Il permet une décomposition additive en sous-groupes.

- **Le ratio de Palma**

Palma (2011) Fait partie de la famille des rapports inter déciles. Il s'agit du rapport entre la somme des revenus des individus situés dans le décile supérieur (le 10 % supérieur) et la somme des revenus des 40 % des individus ayant les plus bas revenus. Cet indice se fonde sur l'hypothèse que les inégalités sont en grande partie dues au comportement des extrémités de la distribution des revenus.

Source: LAREQ WORKING PAPER SERIES, Année 2015

Les indices de mesure des inégalités se fondent généralement sur une réduction du bien-être à sa seule composante monétaire. Cependant, des composantes non monétaires telles que le niveau d'éducation ou l'état de santé jouent un rôle clé dans la définition du bien-être.

1.3.2. Mesure de l'inclusivité de la croissance économique

Au-delà des inégalités de revenu, quelques approches ont été développées pour mesurer spécifiquement l'inclusivité, son incidence ou sa qualité. Nous avons dans cette optique les mesures suivantes :

- > Indice d'Opportunité et Indice d'Équité des Opportunités (Ali et Son, 2007) ;
- > La courbe d'incidence de la croissance (Ravallion et Chen, 2003) ;
- > L'approche de Klasen (2010) ;
- > Indice de mobilité sociale et indice d'équité de revenu (Anand et al. 2013) ;
- > L'indice de qualité de la croissance (Mlachila et al, 2014).

SECTION 2 : QUALITE DES INSTITUTIONS

Il est question dans cette section de définir le concept d'institution ainsi que de présenter ses règles, ses caractéristiques et les différentes d'institutions.

2.1. Définition

La définition la plus large des institutions est due à Douglass North. Pour lui, les institutions désignent l'ensemble des règles formelles et informelles (systèmes de valeurs et croyances, représentations, normes sociales, etc.) qui régissent les interactions humaines (North 1990). Les institutions formelles comportent trois composantes :

Les règles fondamentales (constitution, législations, lois et règlements) qui définissent la place respective de l'État, des individus et des organisations dans la société, et la structure hiérarchique du système politique,

Les Droits de propriété (droits privés, étatiques ou communautaires sur un bien, terrain, air, eau, etc.) qui sont fondamentales pour l'existence et le bon fonctionnement des marchés, et les Contrats individuels qui reflètent la structure des incitatifs inclus dans les droits de propriété et les autres institutions formelles et informelles.

Quant aux institutions informelles, elles incluent les composantes culturelles et idéologiques, en particulier les conventions, les normes sociales, les traditions, les coutumes, la religion et la morale. Contrairement aux institutions formelles qui subissent des changements plus au moins rapides sous l'impulsion des décisions politiques et législatives, les institutions informelles sont profondément ancrées dans les coutumes, les traditions et les normes de

comportement héritées des anciennes générations. Ces règles informelles peuvent être nécessaires pour la mise en place de bonnes institutions formelles. Elles sont peut-être mieux adaptées pour répondre aux besoins des pays en développement.

Les institutions renvoient donc à un cadre très large. Selon Chavance (2001:85), la définition des institutions recouvre :

Les conventions sociales, les coutumes, les habitudes, les routines, les règlements particuliers à une organisation, les règles légales, les contrats, les constitutions, les traités, les ordres, mais aussi les associations, la hiérarchie, l'entreprise, les organisations syndicales, patronales, professionnelles, les églises, les universités, les partis politiques, le gouvernement, les administrations, les tribunaux, l'Etat, les organisations internationales. Williamson (2000) retient quatre types d'institutions selon l'intensité de leur changement, renvoyant à quatre ordres théoriques : les arrangements marginaux associés aux prix et aux quantités, les structures de gouvernance, l'environnement institutionnel et les institutions informelles. Ces dernières n'ont pas de finalité calculée ; elles relèvent d'une théorie de la société et elles sont difficiles à modifier. De son côté, Ronald (2004) distingue les institutions qui peuvent changer rapidement (fast-moving institutions) de celles qui ne le peuvent pas (slow-moving institutions). Nous retrouvons alors toujours la même logique. Les normes sociales ont plus de pesanteur que les lois par exemple qui peuvent être changées en une nuit.

2.1.1. Opérationnalisation de la qualité des institutions

Au cours de ces dernières années, et sous l'influence des réformes économiques et institutionnelles lancées dans la plupart des pays en développement, la mise en pratique de la mesure des institutions a considérablement progressé. Des changements techniques ont été entrepris afin de rapprocher ces pays des normes de fonctionnement des pays avancés. Il existe de nombreux organismes internationaux spécialisés s'intéressent à la mesure de la qualité des institutions et leur nombre a fortement augmenté avec les progrès constants dans l'accès à l'information statistique. Les plus connus sont : l'ONU, Transparency international, la Banque Mondiale, l'USAID, la fondation héritage, Fraser Institute, Global Integrity et Brookings Institution.

Pour opérationnaliser la qualité des institutions en Afrique, nous avons eu recours à deux sources de données connues à l'échelle mondiale :

La fondation Héritage, qui publie des statistiques mesurant la qualité des institutions économiques et la base de données de Daniel Kaufmann (Brookings Institution), qui se

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

compose d'un certain nombre d'indicateurs mesurant la qualité des institutions politiques. Les mesures considérées ont un caractère subjectif ; elles sont fondées sur des appréciations et des évaluations subjectives d'experts nationaux, ou des évaluations de la population lors d'enquêtes menées par des organismes internationaux et des organisations non-gouvernementales.

Les institutions économiques La fondation Héritage mesure la qualité des institutions économiques par dix variables : la liberté des affaires (nombre, rapidité et coûts des procédures), la liberté du commerce (obstacles tarifaires ou non au commerce), la liberté fiscale (poids des impôts et taxes), la taille du gouvernement (poids des dépenses publiques), la liberté monétaire (contrôle des prix niveau d'inflation), la liberté d'investissement (degré de restrictions sur les flux de capitaux internationaux), la liberté financière (restrictions sur les services financiers, les difficultés d'opérer dans le domaine bancaire, etc.) , les droits de propriété (influence du gouvernement sur la justice, non-respect du droit de propriété, expropriations, etc.), la corruption (l'indice de perception de la corruption publié par Transparency international) et liberté du travail (salaire minimum, degré de contrôle du gouvernement sur les marchés du travail, etc.)..

2.1.2. Les institutions politiques

Dans une succession d'articles qui font référence, Kaufmann et Kraay (1999-2005) de la Banque Mondiale ont développé une approche intéressante pour mesurer la qualité des institutions politiques (la gouvernance). Les auteurs définissent la gouvernance comme les traditions et les institutions qui permettent d'exercer l'autorité dans un pays. Elle inclut la manière dont les gouvernements sont mis en place, surveillés et remplacés ; la capacité d'un gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques saines ; et le respect des citoyens et la condition des institutions qui gouvernent les interactions économiques et sociales entre eux. Les indicateurs évaluent six domaines étendus de la gouvernance : la voix et responsabilisation, la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité du gouvernement, la qualité de la réglementation, l'État de droit, et enfin le contrôle de la corruption. La première variable (voix et responsabilisation) mesure la possibilité des citoyens d'un pays à participer et à choisir le gouvernement. Elle est basée sur un certain nombre d'indicateurs mesurant différents aspects du processus politique, des libertés civiles, des libertés de la presse et des droits humains et politiques. La deuxième variable (stabilité politique et absence de violence) permet d'appréhender l'éventualité que le gouvernement soit déstabilisé par des

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

moyens anticonstitutionnels et/ou violents, y compris le terrorisme. La troisième variable (efficacité du gouvernement) mesure les aspects liés à la qualité et la disponibilité du service public, la bureaucratie, la compétence des fonctionnaires de l'Etat, l'indépendance de l'administration de la pression politique, ainsi que la crédibilité du gouvernement dans ses engagements et ses politiques. La quatrième variable (qualité de la réglementation) évalue l'aptitude du gouvernement à mettre en place des politiques saines et une réglementation qui permettent et incitent au développement du secteur privé. La cinquième variable (État de droit) mesure la confiance dans les lois et les règles de la société, y compris la qualité des droits de propriété, la police et les tribunaux, ainsi que les risques de crime. Elle mesure également le degré de respect de ces lois et de ces règles. Enfin, la sixième variable (contrôle de la corruption) mesure l'étendu de la corruption.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, et afin de parachever et accompagner le processus de restructuration de leurs économies, les pays africains se sont lancés dans un vaste chantier de réformes dites de "seconde génération". Le but était de créer les conditions favorables à l'émergence d'une économie de marché, d'assainir le paysage politique et social et d'asseoir les règles d'une bonne gouvernance. En effet, l'application de la première le pouvoir public est exercé à des fins privées. Cette variable prend en compte toutes les formes de corruption, y compris la « capture » de l'Etat par une élite. Ces indicateurs prennent des notes allant de moins 2.5 à plus 2.5. Les mesures vont dans le même sens que les variables économiques. Plus le score d'approche 2.5, plus la qualité des institutions politiques s'améliorent, débouchant sur plus de démocratie et sur plus d'efficacité gouvernementale. La qualité des institutions africaines : un constat d'échec génération des réformes (Programmes d'Ajustements Structurels) sous l'égide des institutions financières internationales s'est soldée par échec pour la quasi-totalité des pays africains. Des déficiences, parfois graves et réitérées, ont été observées. Citons à titre d'exemples l'insuffisance de la croissance, la lenteur des réformes sectorielles et l'aggravation des déséquilibres sociaux. Et c'est dans ce contexte difficile que le FMI et la Banque Mondiale ont proposé un autre remède aux pays africains. Désormais, la clé de la relance économique devient l'amélioration de la qualité des institutions. La plupart des études publiées par ces deux institutions au cours de ces dernières années, suggèrent que les institutions sont vitales pour l'accomplissement des réformes économiques et sociales. Ainsi dans son rapport « World Economic. Si nous considérons l'indice de la liberté économique estimé par la fondation Héritage nous constatons qu'aucun pays africain ne se situe dans la tranche supérieure Outlook » de 2003, le FMI s'interroge sur

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

les causes de la prospérité des nations et sur les raisons pour lesquelles certaines nations se développent plus vite que d'autres. La réponse du FMI est claire et nette : C'est la qualité des institutions qui fait la richesse des nations. Selon le FMI, compte tenu de la mobilité du capital international, les estimations sur les réalités institutionnelles et la façon dont elles sont perçues peuvent jouer un rôle majeur dans la capacité d'un pays à attirer et à retenir des flux d'investissements. L'étude du FMI arrive à la conclusion suivante :

Le revenu par tête pourrait augmenter en moyenne de 80% (c'est à dire d'environ 800 à plus de 1400 dollars par an) si les institutions en Afrique subsaharienne s'amélioraient pour atteindre le niveau de celles de l'Asie en développement. Et cette dernière pourrait en gros doubler ses revenus si ses institutions étaient renforcées au niveau moyen de l'échantillon (FMI, 2003). L'étude montre également que les institutions exercent un effet robuste et significatif sur la croissance du PIB par habitant. La croissance annuelle du PIB par habitant augmenterait de 1,7 point si la qualité des institutions atteignait la moyenne de l'échantillon. Les résultats de ladite étude indiquent enfin que les institutions ont un effet marqué sur l'instabilité de la croissance. Plus la qualité des institutions est élevée, moins la croissance est instable. Naturellement ces résultats impressionnants ont suscité une réaction positive auprès de la majorité des pays africains. Conscients du rôle et de l'importance des institutions dans l'amélioration des performances économiques, ces pays se sont lancés dans un processus de réformes institutionnelles et politiques visant à imprimer un nouvel élan au développement et jeter les bases d'un nouveau mode de gouvernance. La révision de la constitution, l'organisation d'élections présidentielles et/ou législatives, la révision des lois régissant le cadre légal des affaires (codes des investissements, Code de travail, Code de commerce, système bancaire, assurance, etc.), la modernisation de l'appareil judiciaire, le renforcement des droits de l'homme, la moralisation de la vie publique, le renforcement du rôle de la société civile et des médias, l'amélioration des conditions de la femme, sont autant de mesures prises par la majorité des pays africains dans le cadre de cette seconde génération de réformes. On peut dès lors s'attendre à une amélioration significative des institutions en Afrique. Mais malheureusement, telle n'est pas encore le cas. Dans une étude portant sur 23 pays africains, Sievers (2001) dresse un bilan assez mitigé institutions africaines. L'auteur considère que ces institutions demeurent insuffisantes pour soutenir une croissance soutenue. Interrogés sur certaines variables mesurant la qualité des institutions (niveau de corruption, respect de l'état de droit, capacité du système juridique à assurer l'exécution des contrats, etc.), les entrepreneurs africains ont négativement réagi. Les notes qu'ils avaient attribuées

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

aux différentes variables sont nettement inférieures à celles enregistrées dans les pays développés et dans certains pays émergents. Ce résultat témoigne de l'incapacité des pays africains à amorcer un véritable changement positif en matière d'amélioration de la qualité de leurs institutions. (Entre 80 et 100 points) permettant de le qualifier de pays libre au sens économique du terme.

Et seuls deux pays (l'Ile Maurice et le Botswana) sont classés dans la deuxième tranche (pays plutôt libres). Ils ont obtenu respectivement les notes : 76,3 et 70,3. Cette position témoigne de l'effort considérable déployé par ces deux pays depuis le début des années quatre-vingt en vue d'améliorer leur niveau de gouvernance économique. Il existe aujourd'hui un consensus sur le fait que le succès de ces deux pays est dû à de bonnes politiques économiques, avec un système de droit protégeant la propriété privée et le respect des contrats, mais également des secteurs public et privé peu prédateurs. Trois autres pays africains ont enregistré des progrès intéressants : l'Afrique du Sud, la Namibie, et le Ghana. Ces trois pays figurent dans la troisième tranche de l'Indice de la liberté économique, avec des scores situés entre 60 et 69,9 points.

A part les cinq pays cités plus haut, tous les autres pays africains sont qualifiés soit de « pays plutôt non-libres » (scores compris entre 50 et 59,9 points), soit de « pays non-libres » ou réprimés (scores compris entre 40 et 49,9). La faible qualité de la gouvernance est une caractéristique symptomatique des pays africains. Et même, dans les pays qui arrivent en tête, le fait d'avoir d'obtenir des scores élevés ne signifie pas nécessairement que la gouvernance est de bonne qualité. La comparaison avec les pays avancés montre que ces pays possèdent des marges de manœuvre importantes pour améliorer la qualité de leurs institutions économiques.

Le tableau 1 présente la composition de l'indice global de la liberté économique. Sa lecture fait apparaître trois principales remarques. La première concerne la position relativement confortable de la majorité des pays africains formant notre échantillon par rapport à quatre indicateurs : la liberté commerciale, la liberté fiscale, la liberté monétaire et les dépenses publiques. En outre les écarts entre les scores obtenus par les différents pays africains retenus dans cette étude ne sont pas énormes. Tous les pays sont pratiquement sur la même longueur d'avance. Nous pouvons donc avancer que les institutions africaines responsables de la gestion monétaire, fiscale, commerciale et budgétaire se sont renforcées, notamment sur le plan de la formulation et de l'exécution des politiques à conduire.

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

A notre avis, cette performance relative s'explique essentiellement par la conditionnalité imposée aux pays africains dans le cadre des programmes d'ajustements structurels. En effets, le début des années quatre-vingt, les pays africains ont été contraints de redéfinir leurs priorités en s'engageant dans un processus de réformes sectorielles pour espérer bénéficier du soutien financier et technique des institutions financières internationales (FMI et Banque Mondiale). Ainsi, au niveau commercial, les pays africains ont été amenés à réduire graduellement les barrières tarifaires et non-tarifaires. Au niveau fiscal, un système disparate et complexe a rapidement laissé la place à un système plus souple et facilement gérable. Seuls trois principaux impôts sont désormais préconisés : l'impôt sur les résultats des sociétés, l'impôt sur le revenu et la Taxe sur la Valeur Ajoutée. De même, la charge fiscale pesant sur les revenus a sensiblement diminué pour s'approcher de celle en vigueur dans les pays développés. Enfin, au niveau monétaire, la plupart des pays africains ont réussi à maintenir le taux d'inflation à un niveau acceptable. En même temps, les contrôles des prix ont été progressivement allégés.

Le dernier indicateur témoignant d'une relative réussite des pays africains dans le domaine des libertés économiques concerne l'ampleur des dépenses publiques. Hormis la Côte d'Ivoire, tous les pays formant notre échantillon ont réussi à maintenir le déficit budgétaire à un niveau acceptable. A l'évidence cette autre performance est tributaire à l'application des Programmes d'Ajustements structurels.

La deuxième remarque est relative à la forte hétérogénéité des pays africains par rapport à la liberté des affaires, à la liberté d'investissement et à la liberté financière. Alors que la position d'une minorité de pays semble relativement favorable (l'Ile Maurice, le Botswana, l'Afrique du Sud, la Namibie, le Ghana, la Tunisie et le Maroc), la majorité n'arrive pas créer un climat propice à la liberté d'entreprendre. Plusieurs restrictions persistent quant à la création, la gestion et la liquidation des entreprises. Parmi ces restrictions, il y lieu de citer: la complexité et la lenteur des procédures, les barrières à l'entrée à un certains secteurs, le manque d'assistance et d'accompagnement, etc. Par ailleurs, certains pays africains ont institué des règles différentes selon qu'il s'agit d'investissement domestique ou investissement étranger. D'autres continuent à imposer des restrictions aux transferts et aux opérations en capital. Par ailleurs, il convient de signaler que, pour beaucoup de pays africains, la corruption, la bureaucratie, les risques liés aux conditions politiques et sécuritaires, la faiblesse des infrastructures et la complexité de la réglementation constituent des obstacles majeurs à la liberté d'entreprendre. Pour ce qui de la liberté financière, seuls l'Ile Maurice, le Botswana,

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

l'Afrique du Sud, le Ghana et le Maroc enregistrent des résultats acceptables. Les faibles scores enregistrés par les autres pays sont inhérents à la faible sécurité des services bancaires, à la forte présence de l'Etat dans le capital des banques, au caractère oligopolistique du marché bancaire et du marché d'assurance, à l'absence de l'autonomie de la Banque Centrale, etc.

La troisième remarque a trait à l'ampleur de la corruption en Afrique. En effet, tous les pays étudiés sont handicapés par la persistance de ce fléau, ce qui érode la liberté économique en augmentant l'insécurité et l'incertitude. Il va sans dire que les efforts déployés par les gouvernements des pays africains en vue de lutter contre la corruption se sont soldés par des résultats assez mitigés, Ainsi, en dépit de l'adoption de nouvelles lois organisant les marchés publics, les pots-de-vin restent la règle pour l'accès à ce type de marché. Au Maroc par exemple, d'après les estimations de Transparency Maroc, plus d'une entreprise sur deux verse des pots-de-vin pour avoir accès aux marchés publics. Le résultat en est la démotivation de beaucoup d'entrepreneurs. Quant à l'institution du médiateur, mis en place dans certains pays africains en vue de protéger les citoyens contre l'abus de l'administration, elle est souvent en panne. Elle n'a aucune incidence réelle parce qu'elle n'est pas indépendante de l'Etat et n'a aucun plan d'action précis. Pour ce qui est du système judiciaire, il demeure globalement défaillant.

La persistance de la corruption trouve son origine, entre autres, dans l'ineffectivité des réformes anti-corruption. En Afrique, les lois sont généralement votées non pas pour être appliquées comme programme continu et cohérent, mais pour servir d'arme permettant de sanctionner les adversaires politiques et les concurrents économiques. Elles constituent également un moyen de légitimation du pouvoir politique au moment des crises. Ainsi, chaque fois que les politiciens sentent la crise, ils lancent des campagnes d'assainissement circonstancielles visant des pratiques nuisibles aux citoyens électeurs (contrebande, délinquance, drogue, etc.). Et lorsque ce type de campagnes ne trouve plus écho auprès des concernés, les politiciens ont tendance à créer de nouvelles lois, de nouvelles commissions de contrôle, de nouvelles juridictions spéciales. Dans ce dernier cas, on met en accusation le système formel en vigueur et on fait comme si le changement de ce système est la solution requise (El Morchid, 2009).

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

Tableau 1 : composantes de la qualité des institutions économiques dans un échantillon de 24 pays africain

	liberté des affaires	liberté commerce	liberté fiscale	Dépenses publiques	liberté monétaire.	Liberté d'investir	liberté financière	droits de propriété	Corruption	liberté du travail
Maurice	82.2	85.6	92.5	83.4	71.2	85.0	70.0	60.0	55.0	78.5
Botswana	70.5	73.9	74.1	67.1	68.8	80.0	70.0	70.0	58.0	70.8
Afrique du Sud	73.0	76.0	69.1	76.8	70.2	45.0	60.0	50.0	49.0	59.0
Namibie	73.3	87.8	68.3	69.5	71.0	50.0	40.0	30.0	45.0	87.2
Ghana	56.8	65.3	83.5	58.9	65.9	65.0	60.0	50.0	39.0	57.4
Maroc	76.1	71.2	68.5	81.5	78.4	60.0	60.0	40.0	35.0	21.7
Tunisie	80.2	53.5	74.4	78.5	76.5	35.0	30.0	50.0	44.0	67.4
Tanzanie	45.5	70.5	80.3	82.6	70.8	65.0	50.0	30.0	30.0	58.4
Kenya	63.4	67.9	78.1	83.1	72.7	45.0	50.0	30.0	21.0	63.7
Algérie	71.2	70.7	83.5	73.4	77.2	45.0	30.0	30.0	32.0	56.4
Nigeria	53.2	67.2	84.4	64.7	75.4	40.0	40.0	30.0	27.0	85.7
Mozambique	58.7	74.5	77.6	76.1	74.9	50.0	50.0	30.0	26.0	42.0
Mali	47.5	69.6	60.2	81.1	73.8	50.0	40.0	35.0	31.0	67.9
Gabon	58.8	62.1	61.5	86.4	71.4	45.0	40.0	40.0	31.0	57.4
Sénégal	63.1	69.7	64.7	77.8	75.2	35.0	40.0	45.0	34.0	41.9
Côte d'Ivoire	44.8	68.6	78.9	45.8	71.0	50.0	50.0	45.0	28.0	59.3
Cameroun	37.2	59.7	71.8	92.7	71.9	35.0	50.0	30.0	23.0	52.2
Ethiopie	66.3	61.9	77.7	82.9	60.4	25.0	20.0	30.0	26.0	61.5
Niger	37.2	75.7	65.1	85.1	77.6	50.0	40.0	30.0	28.0	40.7
Angola	43.4	70.4	85.1	62.8	62.6	35.0	40.0	20.0	19.0	45.2
Tchad	32.7	58.4	50.5	89.2	76.7	45.0	40.0	20.0	16.0	46.9
Libéria	52.8	53.8	67.8	82.3	65.4	20.0	20.0	25.0	24.0	51.3
Comores	43.7	62.4	65.0	85.1	76.4	10.0	20.0	30.0	25.0	31.4
RDC	33.5	61.7	74.0	90.5	58.7	15.0	20.0	10.0	17.0	33.4

Source : Tableau confectionné à partir de la base de données de la fondation Heritage (2010)

Si nous considérons maintenant l'indice de la bonne gouvernance politique, obtenu comme la moyenne des six indicateurs confectionnés par Daniel Kaufmann, nous constatons que le classement des pays africains n'a pas beaucoup changé. A la lecture de la figure 2, nous nous apercevons que ce sont toujours les cinq pays africains, en l'occurrence : l'île Maurice, le Botswana, l'Afrique du Sud, la Namibie et la Ghana qui arrivent en tête. Mais, seuls, l'île Maurice et le Botswana ont obtenu un score supérieur à 0,5 sur une échelle allant de moins 2,5 à plus 2,5 (0,726 et 0,671 respectivement). Le reste des pays africains formant notre échantillon, soit 19 pays, a obtenu des scores négatifs. Ces pays conservent encore des institutions politiques inadaptées.

Le tableau 2 présente les résultats des six indicateurs mesurant la qualité des institutions politiques. Contrairement à certains indicateurs de la liberté économiques, qui ont accusé une amélioration, tous les indicateurs mesurant la bonne gouvernance politique sont dans le rouge (sauf pour les cinq premiers pays africains). Plusieurs arguments peuvent être avancés pour

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

expliquer cette contreperformance. Ainsi, malgré une nette amélioration des conditions de sécurité et la stabilité politique, les pays africains demeurent fragiles en raison de la vulnérabilité des conditions sociales et surtout l'ineffectivité des réformes politiques. Des élections ont été organisées un peu partout en Afrique, parfois même en présence d'observateurs internationaux. Néanmoins, ces élections n'ont généralement aucune valeur démocratique. En Afrique, nous continuons malheureusement à confondre démocratie et électoralisme. L'objectif d'une élection n'est pas forcément l'instauration d'une véritable démocratie participative, mais la diffusion d'une image politique fiable et non contestée à l'étranger. D'ailleurs, beaucoup d'électeurs africains ont compris que le système est défaillant et commencent dès lors à se désintéresser de la politique. Ceci est d'autant plus compréhensible que dans beaucoup de pays africains, existe une structure occulte, à côté ou au sein du gouvernement officiel. Et ce sont les membres de cette structure qui détiennent véritablement le pouvoir.

En outre, malgré la mise en place des tribunaux spécialisés (tribunaux administratifs, tribunaux commerciaux, tribunaux de la famille, etc.) et l'adoption de nouveaux textes (Code de procédure pénale, Code commercial, Code des marchés publics, textes régissant les droits de la femme et de l'enfant, etc.), il semble que le système n'a pas beaucoup changé en Afrique. Les tribunaux et les systèmes légaux fonctionnent toujours mal et les juges et autres fonctionnaires de la justice sont souvent corrompus, ce qui rend toute réforme efficace difficile. A cela, il convient d'ajouter la difficulté croissante en matière d'exécution des jugements, surtout si le condamné est un acteur étatique (collectivité locale, administration, entreprise publique, etc.). Un autre point de dysfonctionnement concerne l'inefficacité des gouvernements africains. Les politiciens chargés d'élaborer les politiques publiques ne sont pas toujours bien entourés. Leurs conseillers sont généralement choisis selon des critères clientélistes, plutôt que des critères de compétences et d'expertise. De même, l'offre du service public est souvent insuffisante et de très faible qualité. Les fonctionnaires manquent généralement de motivation.

Au lieu de jouer le rôle de facilitateur et de véritable interlocuteur, ils gênent le bon fonctionnement des institutions, en particulier celles chargées d'implémenter les lois et les règlements. C'est une machine administrative statique qui réagit mal aux attentes des citoyens ou pour le moins en retard. En plus, la coordination entre les différents acteurs publics n'est pas toujours assurée. Il s'agit là globalement des conditions propices à l'amplification de l'économie de rente. Cette amplification est d'ailleurs rendu facile (un paradoxe) par les

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

chantiers de réformes. Ainsi, outre la poursuite de recherche de rente classique (octroi d'agrément d'importations, de taxis, de pêche, d'exploitation de carrières, etc.) de nouvelles sources de rente apparaissent. C'est le cas des compensations, souvent occultes, accordées aux opposants (fonctionnaires bureaucrates par exemples) afin de garder le silence. C'est le cas également de certains leaders syndicaux qui reçoivent des pots-de-vin pour accepter d'encadrer leurs adhérents selon la stratégie voulue par le gouvernement. La rente commence alors à répondre à un double objectif : la stabilité politique et l'accomplissement des réformes, surtout celles qui impliquent des coûts sociaux élevés (El Morchid, 2009).

Tableau 2 : Les composantes de la qualité des institutions politiques dans un échantillon de pays africains

	voix et responsabilisation	stabilité politique et l'absence de violence	efficacité du gouvernement	qualité de la réglementation	Etat de Droit	contrôle de la corruption
Maurice	0.792	0.610	0.716	0.852	0.641	0.745
Botswana	0.409	0.907	0.639	0.576	0.641	0.857
Afrique du Sud	0.565	0.019	0.507	0.417	0.056	0.103
Namibie	0.304	0.804	0.194	0.078	0.265	0.234
Ghana	0.495	0.162	0.064	0.121	-0.110	0.063
Maroc	-0.790	-0.430	-0.110	-0.010	-0.160	-0.230
Tunisie	-1.270	0.227	0.414	0.098	0.219	0.017
Tanzanie	-0.140	0.083	-0.420	-0.380	-0.440	-0.420
Kenya	-0.320	-1.300	-0.660	-0.170	-1.070	-1.110
Algérie	-1.040	-1.200	-0.590	-0.940	-0.730	-0.490
Nigeria	-0.850	-1.950	-1.240	-0.700	-1.220	-1.070
Mozambique	-0.070	0.479	-0.340	-0.320	-0.580	-0.410
Mali	0.152	-0.270	-0.770	-0.430	-0.410	-0.690
Gabon	-1.050	0.115	-0.750	-0.580	-0.460	-0.920
Sénégal	-0.310	-0.150	-0.400	-0.260	-0.310	-0.530
Côte d'Ivoire	-1.160	-1.530	-1.210	-0.970	-1.330	-1.160
Cameroun	-1.030	-0.410	-0.810	-0.690	-1.070	-0.920
Ethiopie	-1.260	-1.730	-0.410	-0.980	-0.770	-0.710
Niger	-0.700	-1.170	-0.750	-0.470	-0.640	-0.660
Angola	-1.140	-0.240	-0.920	-1.000	-1.190	-1.340
Tchad	-1.400	-1.750	-1.480	-1.080	-1.530	-1.390
Libéria	-0.320	-0.990	-1.170	-1.210	-1.090	-0.560
Comores	-0.290	-1.010	-1.800	-1.580	-1.090	-0.750
RDC	-1.450	-2.130	-1.720	-1.620	-1.700	-1.420

Source : Tableau confectionné à partir de la base de données de Kofmann (2009)

Signalons également que le contrôle de la corruption continue de représenter un défi majeur pour les pays africains. L'absence d'un système de contrôle et de véritables « garde-fous » risque de mettre en péril tout projet de gouvernance en Afrique.

CHAPITRE 2 : ETAT DES LIEUX DE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS

Dans ce chapitre il sera question de présenter dans un premier temps la situation actuelle de la qualité des institutions en ASS et dans un second temps présenter la situation de la croissance inclusive en Afrique subsaharienne.

SECTION I : SITUATION ACTUELLE DE LA QUALITE D'INSTITUTION EN ASS

Les institutions sont donc de nature à influencer fortement sur les activités économiques en général. La présente section porte cependant essentiellement sur la contribution des institutions nationales au succès de la gouvernance (les indicateurs). Nous allons dans un premier temps présenté les institutions économique et politique en Afrique subsaharienne en suite dans un second temps un moteur des institutions (la gouvernance).

1. La qualité des institutions

1.1 Les institutions économiques dans les pays d'Afrique-subaharienne

Les institutions économiques ont pour principal objectif le rétablissement des équilibres macroéconomiques : équilibre des comptes publics et de la balance des paiements courants, ainsi que la maîtrise de l'inflation. Elles se sont traduite principalement par des mesures de libéralisation des prix et des échanges, l'abaissement du taux de change réel et des restrictions monétaires et budgétaires. Cette politique de stabilisation sera rapidement complétée par une politique d'ajustement structurelle. Or, en comparant ces reformes par rapport à celle des

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

autres régions, on remarque que les pays sub-saharienne continuent à appliquer assez haut niveau de protectionnisme et que leurs institutions financières s'avèrent aujourd'hui loin de satisfaire les normes dictées par les organisations mondiales. Cependant, pour atteindre une performance économique, il faut soutenir le secteur privé ainsi que l'intégration des économies des pays d'Afrique sub-saharienne dans l'économie du monde. Concernant le secteur privé, pour que ce secteur soit fiable il faut qu'il dispose des ressources humaines ainsi que de capacité de gestion de qualité. Selon (N Diaye S. ; 2001), « *pour tirer parti des possibilités offertes par la mondialisation, le secteur privé a besoin de ressources humaines et de capacités de gestion de qualité. Il doit assumer lui-même certaines responsabilités dans l'éducation et la formation de la main d'œuvre, en permettant aux travailleurs de profiter du potentiel offert par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que de la réallocation des entreprises industrielles et des services. Cependant pour prospérer, le secteur privé doit aussi pouvoir s'appuyer sur un secteur bancaire et financier solide qui opère dans un cadre institutionnel libéralisé* ».

En outre, les pays d'Afriques sub-saharienne, leurs Banques Centrales sont généralement influencés par un pouvoir public, ainsi que leurs institutions financières sont incapable de mobiliser correctement les épargnes et de permettre aux Entreprises privées la diversification de leurs portefeuilles. Donc, tous ces inconvénients, nous permettent de conclure que les institutions économiques Africaines sont loin et incapables de soutenir de façon fiable la croissance. Concernant l'Intégration des Economies Africaines dans l'Economie du Monde, le FMI avait affirmé que « *la marginalisation économique de l'Afrique –résultat des politiques relativement isolationnistes et du manque d'ouverture sur l'extérieur- explique le fait que lamajeure partie du continent ne connaît pas la prospérité économique* ». (Ibi Ajayi S. ; 2001), donc on conclue que la faiblesse des échanges commerciaux dans cette région Africaines est liée essentiellement à une large mesure attribuable à des politiques budgétaires et monétaires inappropriés, peu propices à l'instabilité des prix, à l'épargne et à l'investissement ...

Donc, il faut subir des reformes et orienter les institutions économiques des pays d'Afrique subsaharienne vers celles du marché, en plus améliorer les institutions domestiques et politiques.

1.2. Les institutions politiques dans les pays d'Afrique-subsaharienne

Selon Degefe B. (1999), l'Afrique sub-saharienne est une région où « *les lois et les contrats n'étaient pas appliqués, les biens privés n'étaient pas respectés, (...), les retournements de situation politique monnaie courante, la paperasserie bureaucratique constituait une entrave, augmentant le coût des transactions commerciales* », d'où on constate que la situation en Afrique est très grave par rapport aux autres régions, soit par la forte violence politique, soit par les faibles institutions qui sont incapables de protéger les droits de propriétés et respecter les contrats. La corruption est l'un des facteurs les plus caractéristiques de l'environnement institutionnel dans les pays d'Afrique-subsaharienne. D'autres facteurs (comme les taux d'inflation et la stabilité politique). Néanmoins, on peut affirmer que les performances de l'administration publique dans la lutte contre la corruption dépendent largement du niveau des salaires des fonctionnaires. Ce résultat contraste avec d'autres obtenus au niveau international sur la base de régressions transversales, qui ne montrent pas de lien significatif entre la perception de la corruption et les salaires des fonctionnaires. Au total, les pays d'Afrique sub-saharienne ont connu plusieurs réformes au niveau de leurs institutions économiques, sociales et de politiques :

❖ Cette faiblesse est liée essentiellement à la faiblesse des organismes qui représentent l'Etat, ainsi que la vulnérabilité des institutions politiques devant certains groupes qui ont un poids économique et politique puissant.

❖ Economiquement, selon (Morrisson C. ; 1996), suite à des réformes économiques il y a des perdants (leur revenu baisse), et des gagnants (leur revenu augmente), d'où « les perdants sont très motivés pour défendre leurs avantages, tandis que les gagnants ne sont pas mobilisés, parce que les gains de la réforme n'apparaissent qu'après plusieurs années », c'est-à-dire que les perdants exercent des pressions sur la structure gouvernementale pour faire dérailler les réformes.

❖ Socialement, la région d'Afrique sub-saharienne est une région très ethnolinguistique, c'est-à-dire qu'elle est très fragmentée socialement d'où l'instabilité sociopolitique dans ces pays.

2. Moteur des institutions

On distingue plusieurs moteurs des institutions à savoir : l'évaluation des politiques et institutions nationales, facteurs spécifiques aux pays et la gouvernance dans notre contexte nous appuie sur la gouvernance.

2.1. Gouvernance

La qualité institutionnelle tend à être faible en Afrique subsaharienne par rapport aux autres régions. La figure ci-dessous présente l'évolution de six dimensions de la gouvernance entre 1998-2007 et 2008-2017, à savoir : voix citoyenne et responsabilité, stabilité politique et absence de violence, efficacité des pouvoirs publics, qualité de la réglementation, maîtrise de la corruption et État de droit. Ces indicateurs fluctuent entre -2,5 et 2,5, les notes les plus basses indiquant une qualité institutionnelle médiocre. La totalité des indicateurs de gouvernance concernant chacun des groupes de pays d'Afrique subsaharienne affiche une note négative. Cela signifie que la qualité des institutions dans la région n'est pas élevée. Pourquoi est-ce important ? La gouvernance est l'un des fondements essentiels de nombreux aspects du développement économique. Par exemple, les aspects de la gouvernance relatifs à la qualité des institutions et aux investisseurs aident à renforcer l'impact de l'accessibilité financière sur le développement du secteur financier national (Calderon et Kubota, 2009). La qualité des institutions est moins bonne dans les pays fragiles que dans les pays non fragiles selon les six dimensions des indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale, les pays fragiles affichant des notes plus négatives que les pays non fragiles pour tous les indicateurs, en 1998-2007 et en 2008-2017. Par souci d'espace, l'analyse se concentre sur deux des six dimensions : l'efficacité des pouvoirs publics et l'État de droit. Tout d'abord, en ce qui concerne l'efficacité des pouvoirs publics, il n'existe aucune amélioration des notes des pays fragiles ou non fragiles. Au contraire, on remarque une légère détérioration, leurs notes ayant chuté entre 1998-2007 et 2008-2017. La détérioration des notes dans les deux groupes de pays est attribuée aux moins bons résultats dans les pays pauvres en ressources, qu'ils soient fragiles ou non fragiles.

Premièrement, l'amélioration de l'État de droit dans les pays fragiles est principalement motivée par les meilleurs résultats obtenus par ceux de ces pays qui sont riches en ressources. Ensuite, les notes concernant l'État de droit dans les pays non fragiles sont supérieures à ceux des pays fragiles (-0,63 et -1,28, respectivement en 2008-2017). Enfin, la note concernant

l'État de droit est la moins élevée dans les pays fragiles pauvres en ressources (-1,43 en 2008-2017) et la plus élevée dans les pays non fragiles pauvres en ressources (-0,43 en 2008-2017)

Deuxièmement, les notes concernant l'efficacité des pouvoirs publics sont nettement meilleures au sein des pays non fragiles que dans les pays fragiles en 2008-2017 (-0,62 et -1,34, respectivement).

Troisièmement, les pays fragiles pauvres en ressources affichent la note la plus faible en termes d'efficacité des pouvoirs publics (-1,48 en 2008-2017), tandis que les pays non fragiles riches en ressources enregistrent le résultat le plus élevé (-0,39 en 2008-2017). Concernant l'État de droit, les pays fragiles et non fragiles de la région ont connu une amélioration : leurs notes se sont améliorées entre 1998-2007 et 2008-2017.

2.2. Corruption en ass

L'Afrique subsaharienne reste une région marquée par des contrastes politiques et socioéconomiques saisissants ; elle est accablée de problèmes de longue date. Même si un grand nombre de pays ont adopté des principes démocratiques de gouvernance, plusieurs sont encore sous l'emprise de dirigeants autoritaires ou semi-autoritaires. Les régimes autocratiques, les troubles civils, des institutions faibles et des systèmes politiques insensibles continuent de miner les efforts de lutte contre la corruption.

Les Seychelles et le Botswana, dont le score dans l'IPC est supérieur à celui d'autres pays de la région, partagent des caractéristiques communes. Les deux pays disposent de systèmes démocratiques et de gouvernance qui fonctionnent relativement bien, ce qui contribue à l'amélioration de leurs résultats. Cependant, ils font plutôt figure d'exceptions dans une région où la plupart des principes démocratiques sont menacés et où la corruption règne.

En dépit de la piètre performance globale de l'Afrique subsaharienne, quelques pays ont fait reculer la corruption et ont réalisé des progrès notables.

Deux pays en particulier, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, figurent pour la deuxième année consécutive parmi les pays qui ont sensiblement amélioré leur classement dans l'IPC. Au cours des six dernières années, la Côte d'Ivoire est passée de 27 points (en 2013) à 35 points en 2018, et le Sénégal de 36 points (en 2012) à 45 points en 2018. Ces remontées peuvent être attribuées aux effets positifs des réformes institutionnelles, politiques et juridiques engagées dans ces pays ainsi qu'à la volonté politique dont ont fait preuve leurs dirigeants respectifs dans la lutte contre la corruption.

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Avec un score de 37, la Gambie a progressé de sept points depuis l'année dernière, tandis que les Seychelles ont gagné six points et affichent un score de 66 points. L'Érythrée a également gagné quatre points, avec un score de 24 en 2018. En Gambie et en Érythrée, l'engagement politique, appuyé par des lois, des institutions et la mise en œuvre de mesures, contribue à un meilleur contrôle de la corruption.

▪ Pays qui reculent

Au cours des dernières années, plusieurs pays ont connu une forte baisse de leur score dans l'IPC, notamment le Burundi, le Congo, le Mozambique, le Libéria et le Ghana.

Le Mozambique a perdu 8 points au cours des sept dernières années, passant de 31 points en 2012 à 23 points en 2018. La multiplication des enlèvements et des agressions contre les analystes politiques et les journalistes d'investigation crée une culture de la peur, qui nuit à la lutte contre la corruption.

Le Mozambique, qui a été le lieu d'un des plus gros scandales de corruption de l'Afrique, a récemment vu plusieurs de ses anciens responsables gouvernementaux mis en cause par les autorités américaines. L'ancien ministre des Finances et banquier du Crédit suisse, Manuel Chang, est accusé d'avoir dissimulé plus de 2 milliards de dollars en prêts non déclarés et pots-de-vin.

Les pays peu performants présentent, pour la plupart, un certain nombre de points communs, parmi lesquels un exercice limité des droits politiques, une liberté de la presse peu garantie et un État de droit faiblement développé. Dans ces pays, les lois sont souvent inappliquées et les institutions ne disposent que de peu de ressources, n'étant pas préparées pour traiter les plaintes pour corruption. Les conflits internes et l'instabilité des structures de gouvernance contribuent en outre à des taux élevés de corruption.

▪ Pays à observer

L'Angola, le Nigeria, le Botswana, le Kenya et l'Afrique du Sud font partie des pays importants à surveiller, en raison de certains développements politiques récents et encourageants. Le véritable test sera d'observer si les nouvelles administrations en place dans ces pays respecteront leurs engagements en matière de lutte contre la corruption à mesure que le temps passe.

Le Nigeria voit son score inchangé depuis 2017 (27 points). La corruption a été l'un des principaux thèmes ayant conduit aux élections de 2015 et c'est une question qui reste très présente dans l'ordre du jour de ce pays, en pleine préparation pour ses prochaines élections présidentielles qui auront lieu en février.

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Le gouvernement du président Buhari au Nigeria a pris un certain nombre de mesures positives au cours des trois dernières années, parmi lesquelles la création d'un comité consultatif contre la corruption placée auprès du président, l'amélioration du cadre juridique et politique de lutte contre la corruption dans des domaines comme les marchés publics et la déclaration patrimoniale, et l'élaboration d'une stratégie nationale anti-corruption. Néanmoins, ces efforts n'ont manifestement pas produit les résultats escomptés, ou pour le moins pas encore.

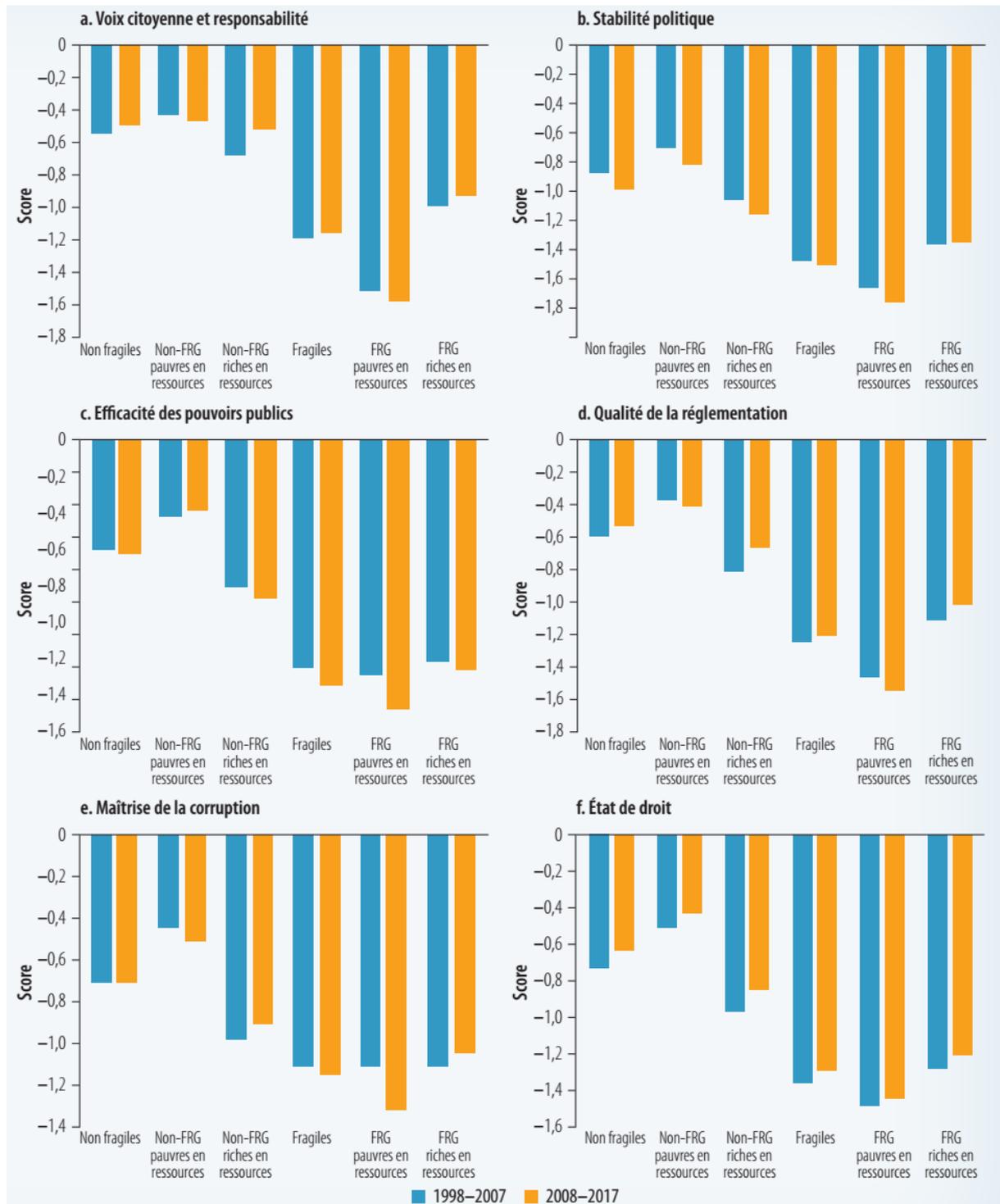
L'Angola atteint un score de 19, soit une augmentation de quatre points depuis 2015. Le président João Lourenço s'est fait le défenseur de réformes, s'attaquant directement à la corruption depuis qu'il a pris ses fonctions en 2017 : il a remercié plus de 60 fonctionnaires, dont Isabel dos Santos, la fille de son prédécesseur, Eduardo dos Santos. Récemment, le fils de celui-ci, José Filomeno dos Santos, a été accusé d'avoir conclu une opération frauduleuse d'un montant de 500 millions de dollars provenant du fonds souverain angolais. Il n'en reste pas moins que le problème de la corruption en Angola va bien au-delà de la famille dos Santos. Il est très important que les nouveaux dirigeants fassent preuve de cohérence dans la lutte contre la corruption dans ce pays.

L'Afrique du Sud, avec un score de 43, conserve également la même place dans l'IPC depuis 2017. Sous la présidence de Cyril Ramaphosa, l'administration a pris des mesures supplémentaires pour enrayer la corruption au niveau national, grâce en particulier au travail du Comité interministériel de lutte contre la corruption. Bien que la Stratégie nationale anti-corruption (NACS pour son signe en anglais) soit en place depuis des années, le gouvernement actuel continue à lui donner de l'élan en sollicitant l'opinion du public.

Par ailleurs, l'engagement des citoyens sur les médias sociaux et la mise en place de plusieurs commissions d'enquête sur les abus liés à la corruption sont des avancées positives en Afrique du Sud. La première commission d'enquête, la Commission Zondo, s'intéresse à la captation de l'État, et la seconde commission porte son regard sur l'administration fiscale et la gouvernance du service sud-africain des impôts (SARS). Les précédentes commissions d'enquête n'ayant produit que peu de résultats, reste à trancher la question de savoir si la nouvelle administration réussira mieux dans la voie du changement.

Figure : résultats de la gouvernance en Afrique subsaharienne en fonction des indicateurs

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE



Source : Indicateurs de gouvernance, Banque mondiale.

2.3. Ouverture commerciale

Mesure de l'effet des institutions sur les flux commerciaux La disponibilité de l'information et l'évaluation du risque sont des préoccupations particulièrement importantes

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

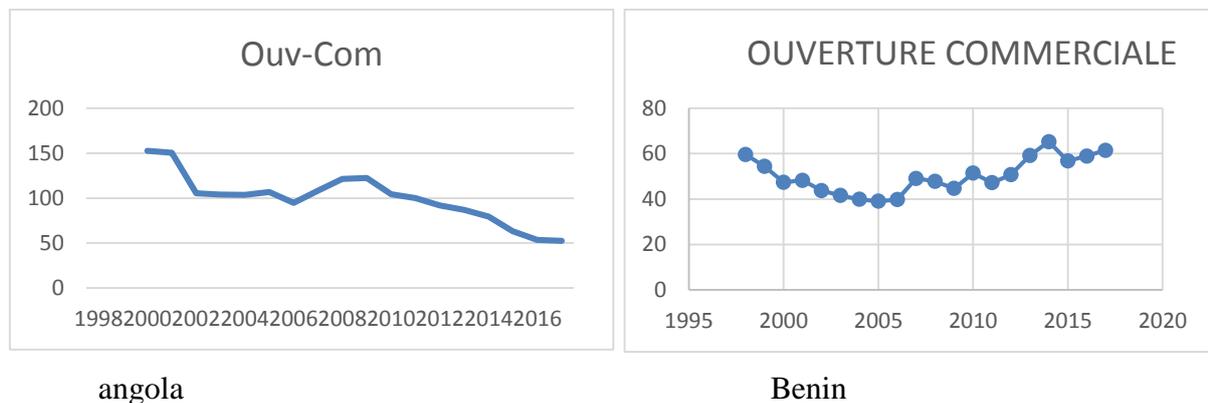
pour des étrangers qui font du commerce avec un pays. Même si un pays réduit ses obstacles au commerce, les tiers peuvent avoir des réticences à commercer avec ce pays si, par exemple, ils ne sont pas convaincus que les contrats seront exécutés ou ne sont pas sûrs que les paiements seront effectués. La qualité des institutions nationales a donc de l'importance pour le commerce international. La présente section est consacrée à un examen en détail des effets sur le commerce de trois indicateurs de la qualité institutionnelle qui figurent dans la base de données de la Banque mondiale pour les indicateurs de la gestion :

L'efficacité des pouvoirs publics fait référence à la qualité de la fourniture de services publics, à la qualité de l'administration, à la compétence des fonctionnaires, à l'indépendance de la fonction publique par rapport aux pressions politiques et à la crédibilité de l'engagement des pouvoirs publics à appliquer des politiques. Il s'agit donc d'une mesure de la qualité des moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics.

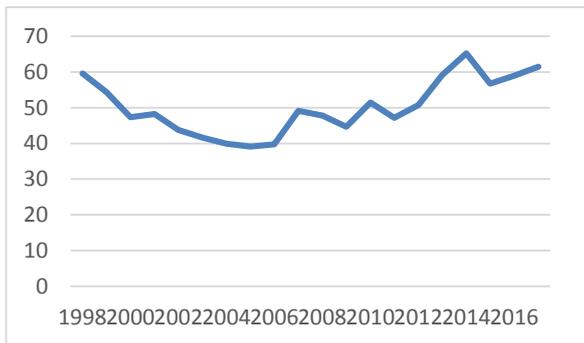
L'indice de la primauté du droit comprend plusieurs indicateurs qui mesurent jusqu'à quel point les différents agents ont confiance dans les règles de la société et les respectent, y compris la façon dont sont perçus le nombre des délits, l'efficacité et la prévisibilité du système judiciaire et l'applicabilité des contrats.

L'indice du contrôle de la corruption mesure la façon dont est perçue la corruption, généralement définie comme l'exercice du pouvoir public à des fins d'enrichissement privé.

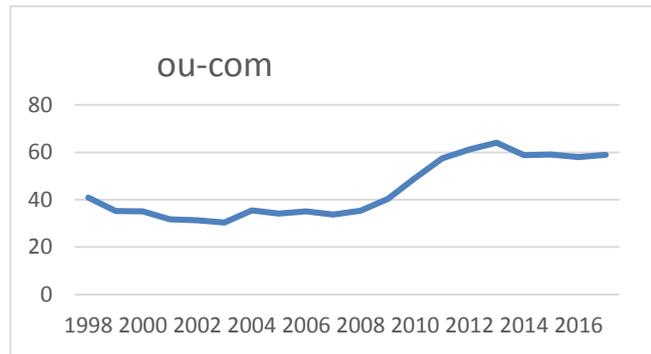
Figures : évolution de l'ouverture commerciales de certains pays de l'ASS



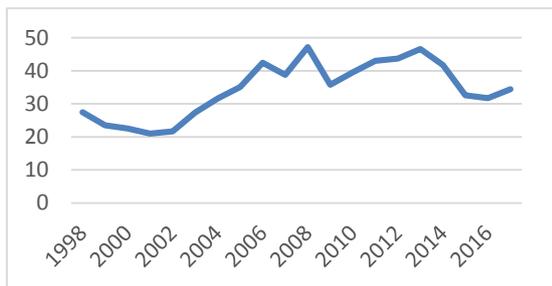
**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**



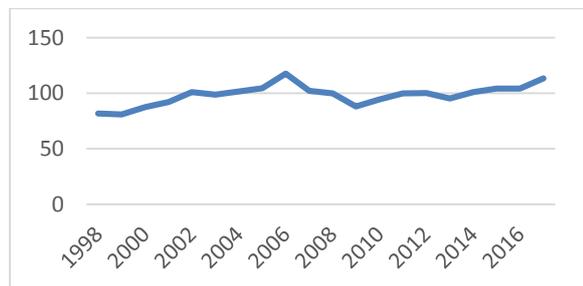
Botswana



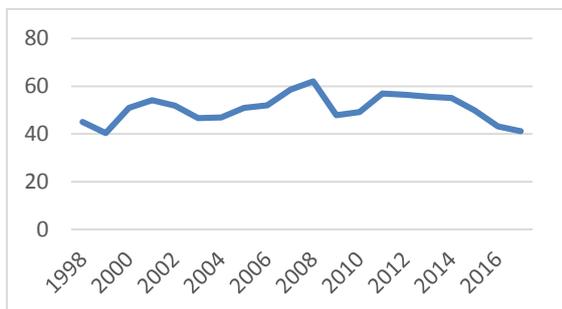
Burkina Faso



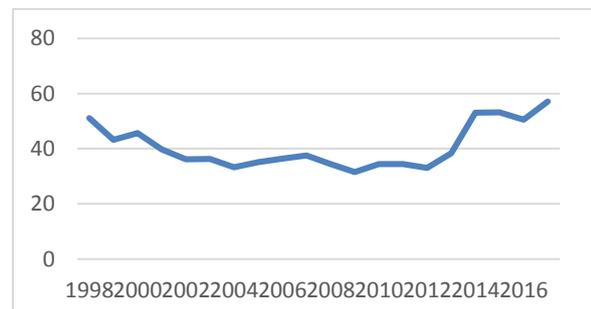
Burundi



Cabo Verde



Cameroun



RCA

**SECTION II : CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE**

La croissance et les inégalités en ASS

Le coefficient de Gini mesure le degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée. Les coefficients les plus bas sont enregistrés en Tanzanie, mais également en Ethiopie, au Burkina Faso, au Ghana, en Guinée et en Mauritanie. Au Mozambique, au Kenya, en Zambie, le coefficient oscille entre 0,40 et 0,55, tandis qu'en Afrique du Sud il

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

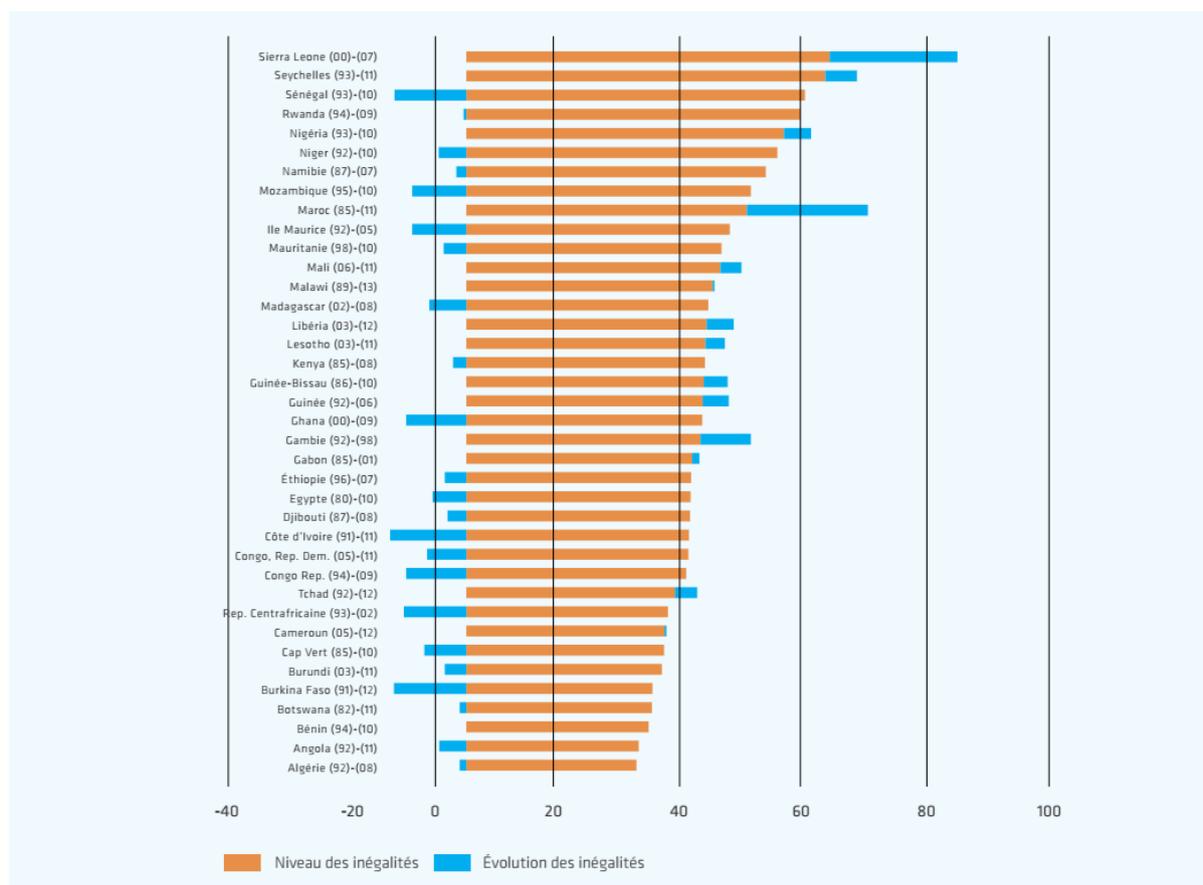
dépasse 0,60, ainsi qu'au Botswana, en Namibie et au Lesotho, qui s'affichent bon gré mal gré comme les sociétés africaines les plus inégalitaires.

Les inégalités sociales résultent de divers facteurs et de certaines politiques comme la disparition des dispositifs de l'Etat-providence pendant la période d'ajustement structurel, la flexibilité accrue sur les marchés du travail (décloisonnement des marchés formel et informel) et les menaces sur l'équilibre des transferts entre la ville et le village. Souvent elles traversent aussi les anciennes stratifications sociales. Certains clivages issus de l'histoire de l'esclavage ne sont pas éteints dans les îles créoles, Cap-Vert, Comores, Sao Tomé-et-Principe, ou au Liberia. Les gens de caste se reconnaissent comme différents des descendants d'esclaves en Ethiopie ou à Madagascar. En Afrique du Sud, les inégalités associent d'autres multiples clivages hiérarchisés : Blancs/Métis/Noirs, Noirs enrichis/Noirs pauvres, Sud-Africains/étrangers... L'examen de la relation entre la croissance économique, la pauvreté et l'inégalité des revenus en Afrique subsaharienne, fondé sur la combinaison des données d'enquêtes auprès des ménages et des comptes nationaux, permet de formuler certaines observations utiles pour la prospective. Au cours d'un processus de croissance rapide, les inégalités de revenus se creusent plutôt qu'elles ne se réduisent. La pauvreté rétroagit de manière asymétrique : s'il advient qu'elle baisse légèrement en période de forte croissance, elle s'aggrave toujours fortement en période de décélération.

Ces résultats mettent en évidence l'intérêt de poursuivre des politiques économiques "pro-pauvres" en direction du secteur rural, tout en soulignant que l'équilibre du système social risque d'être perturbé par les ajustements urbains, qui accentuent la précarité de certains groupes socio-économiques.

Figure évolution des inégalités en Afrique subsaharienne et autre pays d'Afrique

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE



Source : Indicateurs du développement dans le monde, mars 2015. Les années d'observation sont notées entre parenthèses.

la pauvreté a commencé à reculer en Afrique, mais cette évolution est due principalement à la croissance, tandis que les inégalités sont restées élevées au regard des critères internationaux. La figure ci dessus présente les estimations calculées par la Banque mondiale pour les inégalités (coefficients de Gini) dans les pays d'Afrique. Cet échantillon compte dix pays dont les coefficients de Gini en année finale sont supérieurs à 50. La plupart de ces pays fortement inégalitaires se trouvent en Afrique australe et leur économie est tributaire des ressources naturelles. Cette figure présente aussi les progrès de la réduction des inégalités, exprimés par la différence entre la première période et le dernier chiffre disponible. On observe que les inégalités ont progressé dans 14 pays et régressé dans 25. Sur le très long terme, on constate donc une tendance à l'égalisation. Enfin, il est important de noter que les estimations des inégalités de revenus en Afrique reposent généralement sur des enquêtes menées auprès des ménages. Or, du fait de leur couverture souvent limitée, en particulier concernant les individus ou les ménages les plus riches, ces enquêtes ont tendance à sous-estimer le niveau d'inégalités, ce qui pose problème.

▪ **Croissance économique**

Durant les quatre décennies qui ont précédé le nouveau millénaire, la croissance économique a été au point mort dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. En 2000, le PIB par habitant en termes réels pour l'ensemble de la région dépassait de 7 % à peine celui de 1960. Mises à part quelques exceptions positives, comme le Botswana qui a longtemps bénéficié d'une croissance forte et constante avant 2000 et quelques autres pays qui ont connu de brefs épisodes de croissance dans les années 1970 et 1980, la majeure partie de la région restait enlisée dans la pauvreté. L'absence de croissance économique (ou sa lenteur) et l'étroitesse de sa base, conjuguées à un rythme de croissance démographique extrêmement soutenu plaçaient la majorité des ménages africains, ruraux pour la plupart, dans un dénuement extrême. L'incidence de la pauvreté ne cessait d'augmenter, de même que son indice numérique (proportion de la population en deçà du seuil de pauvreté fixé à 1,25 dollar par jour), qui, selon la Banque mondiale, était passé de 53 % de la population en 1980 à 59 % en 1999 ¹. À partir des années 1990, la croissance du continent africain s'envole, avec une progression annuelle du PIB par habitant qui passe de quasiment zéro sur la période 1960-2000 à près de 3 % au cours des quinze dernières années. Le tableau 1.1 présente le taux de croissance annuel du PIB par habitant en dollars constants de 2005 dans 37 pays de l'Afrique subsaharienne pendant quatre périodes comprises entre 1980 et 2012. Sur cet échantillon de 37 pays pour lesquels des données comparables sont disponibles, 32 ont enregistré pour la première décennie du XXI^e siècle des taux de croissance supérieurs à ceux de la décennie précédente (ou moins négatifs).

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

Nom du pays	1980-1990	1990-2000	2000-2010	2010-2012
Angola (données antérieures : 1985)	0,57 %	-2,00 %	10,38 %	2,12 %
Bénin	0,22 %	1,20 %	0,72 %	1,62 %
Botswana	10,25 %	3,75 %	3,63 %	4,05 %
Burkina Faso	0,94 %	2,74 %	3,33 %	4,13 %
Burundi	1,38 %	-3,12 %	0,03 %	0,79 %
Cameroun	0,26 %	-1,32 %	0,68 %	1,80 %
République centrafricaine	-1,35 %	-1,01 %	-0,73 %	1,58 %
Tchad	2,61 %	-1,02 %	7,23 %	0,23 %
Congo, République démocratique.	-1,76 %	-5,82 %	2,21 %	4,20 %
Congo, République	2,07 %	-1,22 %	1,97 %	0,89 %
Côte d'Ivoire	-2,67 %	-0,57 %	-0,54 %	-0,11 %
Éthiopie (données antérieures : 1981)	-0,90 %	-0,45 %	6,95 %	5,27 %
Gabon	-0,82 %	-0,89 %	-0,41 %	4,11 %
Ghana	-0,86 %	1,84 %	3,69 %	9,36 %
Guinée-Bissau	3,07 %	-1,64 %	0,26 %	-0,35 %
Guinée (données antérieures : 1986)	0,79 %	0,10 %	0,41 %	1,29 %
Kenya	0,34 %	-0,98 %	1,48 %	1,70 %
Lesotho	1,88 %	2,53 %	3,75 %	2,80 %
Libéria	-7,20 %	-0,58 %	4,55 %	7,28 %
Madagascar	-2,02 %	-1,29 %	-0,37 %	-0,35 %
Malawi	-1,79 %	1,70 %	1,66 %	0,17 %
Mali	-1,02 %	1,53 %	3,11 %	-2,21 %
Mauritanie	-1,07 %	-0,06 %	2,21 %	3,16 %
Mozambique	-0,92 %	2,62 %	6,15 %	4,81 %
Namibie	-1,91 %	1,25 %	3,59 %	3,51 %
Niger	-2,56 %	-1,58 %	-0,84 %	2,69 %
Nigéria	-1,43 %	0,23 %	4,33 %	4,10 %
Rwanda	-1,29 %	-1,07 %	6,72 %	5,27 %
Sénégal	-0,43 %	0,32 %	1,34 %	0,20 %
Sierra Leone	-1,41 %	-2,46 %	3,41 %	8,77 %
Afrique du Sud	-0,90 %	-0,42 %	2,45 %	1,81 %
Soudan	-0,52 %	3,13 %	3,63 %	3,28 %
Swaziland	6,95 %	0,85 %	1,17 %	-2,12 %
Tanzanie (données antérieures : 1988)	2,16 %	0,12 %	4,84 %	3,54 %
Togo	-2,02 %	-0,33 %	-0,45 %	2,54 %
Ouganda (données antérieures : 1982)	-0,11 %	3,58 %	4,64 %	1,56 %
Zambie	-1,73 %	-1,70 %	3,20 %	3,83 %
Afrique^a	-0,19 %	0,22 %	3,16 %	1,95 %
Afrique subsaharienne	-0,77 %	-0,26 %	3,21 %	2,35 %
Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud	-1,08 %	-0,16 %	3,91 %	2,94 %

*Le tableau présente les taux de croissance annuels moyens du PIB par habitant (en dollars constants de 2005) pour quatre périodes : 1980-1990, 1990-2000, 2000-2010, et 2010-2012. Les données relatives aux PIB sont extraites des indicateurs de la Banque mondiale.

a Hors Libye

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

L'objectif de cette première partie était de mettre en évidence l'approche conceptuelle de la qualité des institutions et de la croissance inclusive. Cette première partie a été scindée en deux chapitres : le cadre théorique et conceptuel de la qualité des institutions et de la croissance inclusive en chapitre 1 et l'état des lieux de la qualité des institutions et de la croissance inclusive en Afrique Sub-Saharienne. Cette partie a permis de mettre en exergue le rôle des institutions sur la croissance inclusive, en s'appuyant sur certaines variables institutionnelles. Il en ressort que cette dernière influence la croissance inclusive. Il a été aussi question pour nous de présenter l'état des lieux actuelles des variables institutionnelles en Afrique Sub-Saharienne en s'appuyant sur certains indicateurs comme l'ouverture commerciale.

**PARTIE 2 : CADRE EMPIRIQUE DE L'ANALYSE DU
LIEN ENTRE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET
LA CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS**

INTRODUCTION

Les chapitres précédents ont été l'occasion pour nous de procéder à une analyse théorique de la qualité des institutions et de la croissance inclusive. L'objectif de cette partie est de procéder à une nouvelle évaluation empirique dans la zone de l'Afrique Sub-Saharienne pour venir compléter les travaux existants.

Dans le souci de parvenir à des résultats pertinents, nous avons recueilli les données de la base de la World Development Indicator (WDI 2021) et la World Governance Indicator. Cette partie est structurée en deux chapitres. Le chapitre 3 fait un exposé du cadre méthodologie tandis que le chapitre 4 lui présente les résultats des analyses économétriques ainsi que leurs résultats.

CHAPITRE III : CADRE METHODOLOGIQUE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES

Dans le but de comprendre la problématique de cette étude et d'établir le lien entre les différentes variables permettant l'estimation des effets de la qualité des institutions sur la croissance inclusive en Afrique Subsaharienne, pour vérifier la clarté théorique et empirique présentées au chapitre précédent, nous procéderons de prime abord à la présentation du modèle théorique de notre analyse. Deuxièmement, nous présenterons la nature et la source des données et enfin, nous exposerons la technique d'estimation ainsi que les différents tests nécessaires.

SECTION 1 : LE MODELE THEORIQUE

Le modèle théorique de base de la croissance de Solow (1956) explique les différences de performances économiques entre pays par une fonction de production à rendements d'échelle constants. La version augmentée de ce modèle a été développée par Mankiw et al., (1992) en introduisant le capital humain. Ainsi, dans le modèle augmenté de Solow, la production est fonction du capital humain et physique, du travail et du niveau de technologie. La formulation du modèle théorique d'analyse part d'une fonction de production¹ Cobb-Douglas exprimant la production en fonction du capital et du travail. Formellement on a :

$$Y = (K, L) = AK^\alpha L^\beta$$

Avec $0 < \alpha < 1$ et $0 < \beta < 1$, $\alpha + \beta = 1$

¹ Cette fonction a été introduite en 1929 par deux économistes américains COBB, C. et DOUGLAS, D. sa formulation (en considérant les facteurs de production travail et capital) est la suivante : $Y = AK^\alpha L^\beta$

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Y= la production K = capital physique L= le travail A = aux progrès techniques ; α et β les élasticités de la production aux différents facteurs. Des hypothèses sont faites, tel que les rendements d'échelle sont constants. Par linéarisation l'équation devient :

$$\text{LogY} = \text{LogA} + \alpha \text{LogK} + \beta \text{LogL}$$

Lorsque nous introduisons nos variables dans le modèle initial, il devient :

$$\text{LogCroissance} = \text{LogA} + \alpha \text{LogInstitutions} + \beta \text{LogX} + \varepsilon_t$$

Où Croissance représente la croissance inclusive, Institutions représente les variables institutionnelles, et X représente l'ensemble des variables de contrôle constitué de l'ouverture commerciale, l'emploi, le développement financier, l'internet, les investissements directs étrangers, le taux de croissance de la population, ε_t représente quant à lui le terme d'erreur.

1.1. LES DONNEES

Les données utilisées dans cette étude sont de source secondaire, proviennent de différentes sources et portent sur 42 pays² tous issus de l'Afrique Subsaharienne pour la période allant de 2000 à 2019. Ces données sont rangées selon la variable dépendante, la variable d'intérêt et les variables de contrôle. A l'exception de notre variable d'intérêt, toutes nos variables sont issues de la base de données de la Banque Mondiale (2020).

1.2. Variable dépendante

La croissance inclusive : la croissance inclusive est comprise comme une croissance économique visant à accroître les richesses et à réduire les inégalités par le biais d'un système ouvert et transparent, et à réduire les inégalités par une répartition ouverte et équitable des richesses au sein de la population. La construction de la mesure de la croissance inclusive est inspirée des travaux récents de Sharafutdinov et al., (2019). Ils construisent un indice à partir des variables clés de croissance économique à savoir : le PIB/tête, l'emploi, la productivité du travail, l'espérance de vie à la naissance, le taux de pauvreté, l'inégalité de revenu, le taux de croissance démographique et la dette nationale. Pour notre étude, nous reprenons les variables de PIB/tête, la productivité du travail (que nous mesurons par le PIB/employé), l'espérance de vie à la naissance, , le taux de pauvreté, l'inégalité de revenus (que nous mesurons par l'indice

² Les pays en question sont : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina-Faso, Burundi, Cap-Vert, Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Tchad, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée Bissau, Lesotho, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mali, Île Saint Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Sierra Léone, Soudan, Tanzanie, Togo, Zambie, Zimbabwe

de GINI), la croissance démographique (que nous mesurons par le taux de croissance de la population) et la dette nationale (que nous mesurons par l'addition de la dette extérieure et la dette intérieure), que nous utilisons afin de construire un indicateur composite par la méthode d'Analyses en composantes Principales (ACP) dont les résultats sont contenus dans le tableau en annexes. Cette méthode a l'avantage de fournir un indice synthétique et représentatif d'un vaste ensemble de données. Toutes ces variables sont issues de la base de données de la Banque Mondiale (2020).

1.3. Variables d'intérêt

Notre variable d'intérêt est la qualité des institutions. La mesure de la qualité des institutions varie selon les auteurs ou les organisations. Canadian Fraser Institute et Heritage Foundation ont développé un indice de mesure de la qualité des institutions qu'est l'indice mondial de liberté économique. L'*International Country Risk Guide* (ICRG) mesure les institutions à travers cinq composantes à savoir : la stabilité gouvernementale, les conditions socio-économiques, le profil d'investissement, les conflits internes et les conflits externes. Ces composantes comportent elles aussi des sous composantes. Il existe également l'indice de perception de la corruption de *Transparency International*, l'indice de *Policy IV*. Pour des raisons de disponibilité des données, nous utiliserons dans notre travail les mesures des institutions développées par Kaufmann et al., (2013) qui distinguent six mesures de la qualité des institutions.

(i) La stabilité politique (PS) : c'est un indicateur qui indique sur la probabilité d'un changement violent de régime et de troubles à l'ordre public.

(ii) Voix et responsabilité démocratiques (VR) : cet indice renseigne sur les droits politiques et individuels dont jouissent les citoyens.

(iii) L'efficacité de la gouvernance publique (EG) : c'est un indicateur qui mesure la qualité des services publics et la compétence de la bureaucratie.

(iv) La qualité de la réglementation administrative (QR) : il s'agit de l'indicateur qui mesure les difficultés liées aux fonctionnements des marchés.

(v) L'Etat de droit (ED) : cet indicateur mesure la capacité du système judiciaire à respecter les contrats légaux en prenant en compte le recours à la violence et la répression.

(vi) Le contrôle de la corruption (CC) : ici, il s'agit de la mesure de l'usage d'une position de pouvoir par un agent pour des fins personnelles.

1.4. Les indicateurs agrégés de la gouvernance (GOV)

La définition de la gouvernance, au niveau macroéconomique, nécessite des indicateurs à caractère qualitatif. L'indice global de gouvernance est une moyenne des six indicateurs agrégés suivants (Kaufman, Kraay et Mastruzzi, 2003).

CC : le contrôle de la corruption. Ce volet est calculé à partir de deux indices relatifs au degré de captivité de l'État et de la corruption administrative.

GE : l'efficacité gouvernementale. Ce volet est déterminé par les mesures de la qualité des prestations des services publics, de la bureaucratie, de l'indépendance des services civils et du degré de crédibilité de l'État relativement à ses politiques et à la réalisation de ses engagements. Ces indices évaluent l'aptitude des gouvernements à formuler et à appliquer des politiques réformatrices.

RL : l'État de droit. Ce volet mesure le degré de confiance des acteurs économiques dans les règles édictées par la société. Il est constitué de mesures relatives à la criminalisation de l'activité, à l'efficacité et au caractère prévisible des décisions de justice, et au respect des contrats.

RQ : la qualité de la réglementation. Elle est axée sur la nature des politiques mises en œuvre. Cet indicateur inclut des indices mesurant l'incidence de ces politiques sur la libéralisation de l'activité économique dont le contrôle des prix, la supervision bancaire, les entraves aux échanges, etc.

PS : la stabilité politique et l'absence de violence. Ce compartiment institutionnel comprend les mesures de la probabilité de renversement du gouvernement (coup d'État, insurrection populaire et terrorisme). Il tente de capter la continuité de la politique et la possibilité qu'ont les citoyens de choisir dans la paix leurs représentants politiques.

VA : les voix citoyennes et les responsabilisations. Cette grappe inclut les sous-indicateurs concernant des aspects variés relatifs au processus politique, aux libertés civiles et à l'indépendance des médias.

L'observation de la matrice de corrélations (disponible en annexe) fait état d'une forte corrélation entre les six variables institutionnelles. Cela démontre qu'une introduction conjointe de ces variables dans une même équation occasionnera une multicolinéarité. C'est pourquoi nous utiliserons ces variables dans six équations différentes.

1.5. Variables de contrôle

L'ouverture commerciale : elle révèle le niveau d'échanges d'une économie avec l'extérieur. Les travaux portant sur l'influence de l'ouverture commerciale remontent aux travaux de Smith (1776). En effet, deux théories s'opposent sur la question de savoir quelle incidence l'ouverture commerciale pourrait avoir sur une économie : la théorie hétérodoxe ou optimiste qui trouve qu'une ouverture commerciale influence positivement la croissance économique, la théorie orthodoxe ou pessimiste qui postule qu'une ouverture commerciale serait néfaste pour l'économie. Cependant, plusieurs études empiriques ont été menées afin de déceler l'incidence de l'ouverture commerciale sur l'économie et toutes s'accordent sur une influence positive de la part de l'ouverture commerciale sur la croissance économique (Sachs et Warner, 1997 ; Bosworth et Collins, 2003 ; Wacziarg et Welch, 2008). A ce propos, Parteka et Tamberi (2011) et Sepehrdoust et al., (2019) trouvent que l'ouverture commerciale favorise l'importation des produits de haute technologie et des connaissances qui permettront aux pays importateurs de diversifier leurs productions, favorise la liberté commerciale en supprimant les restrictions à l'entrée et à la sortie dans le cycle de production, favorisant ainsi la croissance de leurs économies. Elle améliore la complexité économique (Sachs et Warner, 1995 ; Bosworth et Collins, 2003 ; Wacziarg et Welch, 2008 ; Khan et al, 2020), promeut la création et la diffusion des innovations environnementales, favorise le transfert de technologies, développe la compétitivité des entreprises locales et leur apprentissage par l'exportation (Onodera, 2008), favorise la croissance économique (Rodriguez and Rodrik, 2001 ; Hallak et Levinsohn, 2004 ; López, 2005). Plus récemment, Chletsos et Sintos (2021) dans une étude effectuée sur 161 pays

La période 1998-2017 montrent que l'ouverture commerciale augmente le taux d'emploi et réduit la fragilité financière. Dans le même ordre d'idée, Were (2015) confirment une relation positive entre l'ouverture commerciale et la croissance économique. L'ouverture commerciale permet aux entreprises de couvrir leurs coûts fixes, augmenter leurs revenus et allouer ces revenus à l'amélioration de la qualité de leurs produits (Melitz, 2003). Notre étude extrait cette donnée de la base de données de la Banque Mondiale (2020) et espère une incidence positive sur notre variable dépendante.

Le développement financier : la plupart des études ayant investigué sur le rôle que joue le développement financier sur l'économie trouvent une incidence positive (Gelb, 1989 ; Roubini et Sala-iMartin, 1992 ; Spears (1992) ; King et Levine, 1993a ; Demetriades et Hussein, 1996 ; Neusser et Kugler, 1998 ; Ndikumana, 2000). D'un autre côté, Nguyen et al.,

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

(2020), et Chu (2020) décèlent une incidence positive du développement financier sur la complexité économique. Aka (2010) pour sa part démontre que le développement financier accroît la croissance économique via « la mobilisation de l'épargne, l'allocation efficace des ressources, le contrôle managérial, la gestion des risques et l'offre des services facilitant l'échange » et accroît du même coup la productivité totale des facteurs. Dans cet ordre d'idée, nous investiguons sur le lien entre la qualité des institutions et la productivité totale des facteurs dans les pays de l'Afrique Subsaharienne. Nous mesurons le développement financier par le crédit accordé au secteur privé, que nous obtenons de la base de données de la Banque Mondiale (2020) et espérons que cette variable influence positivement la croissance inclusive.

La population : le débat sur l'incidence de l'évolution de la population sur la croissance économique ne date pas d'hier. Thomas Robert Malthus avançait qu'une croissance non contrôlée de la population serait nocive pour la croissance économique puisque cette croissance de la population entraînerait une exploitation abusive des ressources naturelles. D'un autre côté, la croissance de la population est perçue comme un atout pour la croissance économique car comme le disait Mao Zedong, « une bouche supplémentaire, c'est aussi deux bras de plus ». L'Afrique est le continent enregistrant une plus forte croissance de la population par rapport au reste du monde. Nous voulons donc tester empiriquement l'incidence de cette forte croissance sur la croissance inclusive des pays de l'Afrique Subsaharienne et espérons une incidence positive.

Les investissements directs étrangers : l'Afrique est l'une des parties du monde ayant un niveau de développement économique très faible et donc tous les secteurs d'activité sont en pleine construction. Ceci attire les investisseurs étrangers. Ces investissements à leur tour ont une incidence positive sur la croissance économique (Bouyacoub et Bouyacoub, 2017 ; Nkoa, 2018 ; Traore, 2019), les performances à l'exportation (Chiappini, 2013 ; Fournier et al., 2018) et dans le cas qui nous intéresse, la croissance (Bouoiyour et al., 2009 ; Hanchane, 2009 ; Azeroual, 2016). Les études jusqu'ici s'accordent sur une influence positive des investissements directs étrangers sur la croissance. Dans la même veine, nous espérons aboutir aux mêmes résultats dans notre analyse.

L'internet : la question de l'utilité de l'internet dans l'accroissement des performances productives est loin de faire l'unanimité. Une étude a été menée par le Pew Reseach Center en 2015 sur 1066 travailleurs afin de déceler l'incidence de l'utilisation d'internet sur leur productivité. Leurs résultats révèlent que l'usage d'internet n'a aucune incidence sur la capacité productive des travailleurs. Des résultats similaires avaient déjà été

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

trouvés par Bill Bonner en 2013 lors d'une étude qu'il avait menée sur les Etats Unis d'Amérique. Ces résultats correspondent également à ceux trouvés par McCune (1998), Lucas (1999). Cirera et al., (2016) et Paunov et Rollo (2016) trouvent pour leur part que l'accès à internet augmente la productivité. L'internet agrandit la taille du marché des entreprises et permet d'obtenir des technologies étrangères. Même si les résultats sur l'incidence de l'usage d'internet sur la sphère économique ne font pas l'unanimité, notre étude espère une incidence positive pour les pays de notre échantillon. Pour ce faire, nous mesurons l'internet par le nombre de personnes ayant accès à internet, variable extraite de la base de données de la WDI.

L'emploi : l'environnement mondial fait état d'une baisse spectaculaire du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Ceci est dû à une augmentation du nombre de travailleur. L'Afrique Subsaharienne par contre développe des contres performances. Le taux de chômage est sans cesse croissant. L'emploi devient ainsi une urgence avec un taux de chômage des jeunes évalué à 13% en 2014. C'est sans doute ce qui a motivé le PNUD à intégrer l'emploi dans son huitième objectif. Nombreux travaux ont essayé de montrer dans quelle mesure l'emploi pourrait être bénéfique : l'emploi contribue à améliorer le niveau de vie des travailleurs et participe du même coup à améliorer la croissance économique (Evangelista et Perani, 1996 ; Padalino et Vivarelli, 1997 ; Walterskirchen, 1999 ; Seyfried, 2011), influencer le bonheur (Clark et Oswald, 1996 ; Blanchflower et Oswald, 1998 ; El Harbi et Grolleau, 2012), réduire la fragilité financière (Hasler et al., 2018). C'est dans le même ordre d'idée que Hasler et al. (2018) que nous voulons tester l'influence de l'emploi sur la croissance inclusive et nous nous attendons à une influence positive.

La description des variables ainsi faite, nous amène à la construction du tableau () ci-dessous.

Tableau 3: présentation des variables

N°	Variables	Mesures	Auteurs	Signes attendues
1	Variable dépendante	Pib	Sharafutdinov et al. (2019)	
2		Emploi		
3		Productivité		
4		Esperance de vie		
5		Pauvreté		
6		Indice de Gini		

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

7		Dette		
8		Population		
9	Variables d'intérêts	La stabilité politique	Kaufman et al. 2003	Positive
10		Voix et responsabilité démocratiques		
11		L'efficacité de la gouvernance publique		
12		La qualité de la réglementation administrative		
13		L'Etat de droit		
14		Le contrôle de la corruption		
15		Variables de contrôles		
16	Le développement financier		Nguyen et al. (2020)	Positive
17	La population			Positive
18	Les investissements directs étrangers		Bouyacoub et Bouyacoub, 2017	Positive
19	L'internet		Cirera et al. (2016)	Positive
20	L'emploi		El Harbi et Grolleau, 2012	positive

Source: l'auteur

1.6. METHODE D'ESTIMATION

L'analyse des effets de la qualité des institutions sur la croissance inclusive nous amène à utiliser des méthodes d'analyses fournissant des résultats économétriquement valides. Cela dit, nous commençons nos estimations par des tests préliminaires qui consistent à vérifier la stationnarité de nos variables.

Comme l'ont souligné Granger et Newbold (1974), si dans un modèle économétrique on utilise des séries non stationnaires, les résultats des tests statistiques sont faux. On obtient ce qu'on appelle communément une régression fallacieuse. Ainsi, les tests de Dicker-Fuller augmenté (ADF) et Phillips-Perron (PP) seront effectués pour chaque variable d'abord à

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

niveau, puis en première différence. Une fois le test effectué, on compare les différentes valeurs du T-statistic de Dicker-Fuller et de Phillips-Perron aux différents seuils de significativité à 1%, 5%, et 10%.

Après l'analyse de la stationnarité des variables, nous effectuerons une analyse corrélationnelle des variables. Juste après, nous ferons l'analyse empirique proprement dite. Pour ce faire, nous utiliserons une méthode d'estimation très prisée par les auteurs : la Méthode de Moments Généralisés.

Cette méthode remonte aux travaux de Holtz-Eakin et al., (1988), Arellano et Bond (1991) et génère deux types d'estimateurs : la Méthode des Moments Généralisés en Différence (Arellano et Bond, 1991) et la Méthode des Moments Généralisés en Système (Blundell and Bond, 1998). Certes la MMG en Différence permet de résoudre les problèmes d'endogénéité précédemment évoqués en différenciant les équations en niveau en différence première mais Blundell et Bond (1998) montrent que la MMG en système est plus performante que celle en différences premières. Cette dernière fournit des résultats biaisés sur des petits échantillons lorsque les instruments sont faibles. Pour notre étude, les analyses seront effectuées par l'usage de l'estimateur MMG en système. L'estimateur MMG en système a plusieurs avantages car il est robuste à la mauvaise spécification du modèle puisque sa dérivation ne requiert pas d'hypothèses distributionnelles particulières sur les résidus (Saban, 2003). La méthode de GMM permet d'apporter des solutions aux biais d'endogénéité et aussi de contrôler les effets spécifiques individuels et temporels.

Le problème d'endogénéité est inhérent à l'analyse des données macroéconomiques. Ce problème pourrait résulter d'une erreur de mesure : les données portant sur la qualité des institutions résultent des enquêtes et opinions d'experts qui sont potentiellement sujettes à des erreurs (Acemoglu et al, 2001). Comme autres sources d'endogénéité, on peut citer l'omission de variables explicatives : les ressources naturelles et la croissance économiques pourraient être corrélées avec des variables non prises en compte et qui sont spécifiques aux pays. Le problème d'endogénéité pourrait encore survenir du fait de la double causalité entre les variables de contrôle et la croissance économique : l'emploi pourrait améliorer la croissance économique et de même, la croissance économique pourrait avoir une incidence sur l'emploi. Tous ces manquements sont corrigés par la Méthode des Moments Généralisés, à condition des respecter les exigences de la méthode : tout d'abord, le nombre de pays doit être largement supérieur à la période d'étude. Ensuite, le nombre d'instruments doit être inférieur au nombre de groupes. En effet, avec un nombre d'instruments trop élevé, qui dépasse le

nombre d'observations, les variables endogènes peuvent être sur-présentées par leurs instruments, d'où le risque de persistance du problème d'endogénéité (Roodman, 2009a, 2009b). Enfin, l'hypothèse nulle de non corrélation des variables instrumentales avec les termes d'erreur et l'hypothèse nulle d'absence d'autocorrélation des erreurs d'ordre deux doivent être vérifiées. Cela signifie que les valeurs du test de Hansen (*p-values*) et les valeurs du test AR2 (*p-values AR2*) doivent être supérieures au seuil de 10%.

Dans ce chapitre, il a été question de présenter le modèle théorique sur lequel notre analyse s'appuie. Notre analyse s'appuie sur le modèle théorique de base de la croissance de Solow (1956) qui part d'une fonction de production Cobb-Douglas exprimant la production en fonction du capital et du travail. Il a également été question ici de présenter les données de notre analyse : les données sont de source secondaire, issues des bases de données de la World Development Indicator (WDI 2021) et la World Governance Indicator. Enfin, il a été question de présenter la méthode d'estimation empirique. Nous avons fait recours à la Méthode des Moments Généralisés de Blundell et Bond (1998). Cette méthode a l'avantage de fournir des résultats robustes, prenant en compte le problème d'endogénéité, problème inhérent à l'analyse des données. Le chapitre suivant portera sur l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus.

CHAPITRE IV : RESULTATS ET INTERPRETATIONS

Il sera question tout au long de ce chapitre, de discuter les résultats obtenus lors de notre estimation. Nos analyses ont porté tout d'abord sur une analyse de stationnarité, une statistique descriptive, une analyse corrélacionnelle et enfin, une analyse d'un modèle de base.

SECTION 1 : TESTS DE STATIONNARITE

Comme l'ont souligné Granger et Newbold (1974) si dans un modèle économétrique, on utilise des séries non stationnaires les résultats des tests statistiques sont faux. On obtient ce qu'on appelle communément une régression fallacieuse. Ainsi, les tests de Dicker-Fuller augmenté (ADF) et Phillips-Perron (PP) ont été administrés à chaque variable d'abord à niveau, puis en première différence. Une fois le test effectué, on compare les différentes valeurs du T-statistic de Dicker-Fuller et de Phillips-Perron aux différents seuils de signification à 1%, 5%, et 10%. D'après le Tableau4 ci-dessous, les résultats des deux tests de stationnarité convergent pour les différentes variables. Les résultats obtenus sur l'ensemble des tableaux présentés en annexes, apparaissent ainsi qu'il suit :

Tableau 4: résultats de stationnarité

Variables	Dickey-Fuller		Phillips-Perron	
	Niveau	Différence	Niveau	Différence
Croissance	0.0000***	0.0000***	0.0000***	0.0000***
GE	0.0000***	0.0000***	0.0000***	0.0000***
CC	0.0004***	0.0000***	0.0004***	0.0000***
ED	0.0000***	0.0000***	0.0000***	0.0000***
QR	0.0537*	0.0000***	0.0537*	0.0000***
VR	0.0000***	0.0000***	0.0000***	0.0000***
SP	0.0000***	0.0000***	0.0000***	0.0000***

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

Ouv-Commerciale	0.6208	0.0000***	0.3704	0.0000***
Dév-Financier	0.9924	0.0000***	0.9851	0.0000***
Population	0.0035**	0.0000***	0.2700	0.0032**
Inv-Directs étrangers	0.0000***	0.0000***	0.0000***	0.0000***
Internet	0.0000***	0.0000***	0.0001***	0.0000***
Emploi	0.9805	0.0000***	0.0000***	0.0000***

Où * représente les niveaux de significativité : * signifie 10%, **signifie 5% et *** signifie 1% Source : auteur, à partir des résultats fournis par STATA

Les résultats de stationnarité font état de ce que toutes nos variables sont stationnaires. A l'exception des variables emploi et taux de croissance de la population, les résultats fournis par la méthode de Dickey-Fuller sont identiques à ceux fournis par la méthode de Phillips-Perron à niveau et en différence. Bien plus, toutes nos variables sont stationnaires en différence au même seuil de significativité de 1%.

1.1. ANALYSE DE LA MATRICE DES CORRELATIONS

A la suite de ce tableau de statistiques descriptives, nous avons effectué une analyse des corrélations entre nos variables, matrice que nous avons introduite en annexe (A). Les données contenues dans ce tableau renseignent sur l'importance d'analyser les facteurs susceptibles d'influencer la croissance économique des pays de l'Afrique Subsaharienne.

L'analyse du tableau démontre une corrélation négative et très forte entre la croissance inclusive et les variables institutionnelles. A l'exception de la stabilité politique, toutes les variables sont négativement corrélées à notre variable dépendante. Sur nos six variables de contrôle, trois sont négativement corrélées à la croissance inclusive à savoir : le développement financier, le taux de croissance de la population et les investissements directs étrangers. La corrélation négative entre les variables traduit qu'il n'existe pas une relation bidirectionnelle entre les variables. Le contrôle de la corruption affecte la croissance inclusive mais la réciproque n'est pas vraie.

Cette analyse corrélationnelle effectuée, il nous incombe actuellement d'effectuer notre estimation empirique proprement dite.

SECTION 2 : RESULTATS DES ESTIMATIONS EMPIRIQUES PAR LA METHODE DES MOMENTS GENERALISES

L'analyse par les GMM est une analyse rigoureuse fournissant des résultats robustes. Elle est sujette à des contraintes qui conditionnent sa validité, contraintes que nous allons satisfaire afin de rendre nos résultats valides. Tout d'abord, il doit avoir plus d'individus (pays) que de périodes (durée). Notre étude porte sur un panel de 42 pays sur la période allant de 2000 à 2019, soit 20 ans : cette contrainte est ainsi vérifiée. La seconde contrainte porte sur la prolifération des instruments : le nombre d'instruments doit être inférieur au nombre de groupes afin d'éviter la prolifération. Une prolifération d'instruments génère un biais de surajustement et affaiblit le test de validité conjointe des instruments (Roodman, 2009). Nous avons 32 groupes avec un nombre d'instruments variant de 18 à 34 selon les équations. Cela dit, cette condition est respectée. La prochaine condition porte sur les tests de Hansen, les tests d'autocorrélation de premier et de second ordre. Ces tests doivent être tous non significatifs, traduisant une absence d'autocorrélation d'ordre 1 et 2 avec des instruments internes satisfaisants. Force est de constater que les tests de Hansen et ceux d'autocorrélation d'ordre 1 et 2 sont tous non significatifs. Toutes ces conditions étant respectées, notre modèle est globalement valide.

Tableau 5 : Modèle de base à partir des GMM

Variable						
dépendante :	Croissance	Inclusive				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
L.Croissance	1.017*** (0.00100)	1.017*** (0.0131)	1.005*** (0.00204)	1.016*** (0.00492)	1.001*** (0.00482)	1.008*** (0.00526)
Ouv-Com	4.00e-05** (1.54e-05)	0.000157* (9.30e-05)	0.000318*** (2.12e-05)	5.89e-07 (6.79e-05)	0.000518*** (0.000134)	0.000146* (7.64e-05)
Dév-Fin	0.000768*** (2.04e-05)	0.000642** (0.000239)	0.000228*** (7.26e-05)	0.000721*** (0.000107)	0.000365*** (5.23e-05)	0.000301** (0.000116)
Population	5.68e-10*** (0.000476)	-4.52e-10 (3.60e-10)	-6.93e-11 (5.50e-11)	6.10e-10*** (1.18e-10)	3.60e-10*** (1.03e-10)	-1.48e-10 (1.43e-10)
Inv-direct étran	0.000226*** (2.52e-05)	0.000536** (0.000200)	0.000477*** (4.24e-05)	0.000586*** (9.51e-05)	0.000632** (0.000276)	6.04e-05 (0.000114)

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

Internet	0.000533*** (0.000161)	-0.000610 (0.00107)	0.00171*** (0.000488)	-0.000148 (0.000394)	0.00340*** (0.000476)	-0.000391 (0.000528)
Emploi	0.000149* (7.97e-05)	0.000755 (0.000457)	-0.000173 (0.000114)	0.000629** (0.000267)	7.83e-05 (0.000164)	0.000225 (0.000426)
GE	0.0230*** (0.00199)					
CC		0.0583*** (0.0134)				
ED			0.00810* (0.00446)			
RQ				0.0395*** (0.00773)		
VR					0.0356*** (0.00623)	
PS						0.0184*** (0.00368)
Constant	-0.331*** (0.0260)	-0.333 (0.311)	-0.0454 (0.0530)	-0.302** (0.120)	0.0218 (0.126)	-0.146 (0.127)
Observations	140	140	140	140	140	140
Nbre de grpes	36	36	36	36	36	36
AR (1)	0.177	0.808	0.0393	0.209	0.242	0.108
AR (2)	0.164	0.167	0.145	0.169	0.143	0.144
Instruments	34	18	26	26	26	18
Hansen OIR	0.360	0.313	0.268	0.412	0.649	0.232

Où * représente les niveaux de significativité : * signifie 10%, **signifie 5% et *** signifie 1%

Source : auteur, à partir des résultats fournis par STATA

2.1. Interprétations des résultats

Les résultats suggèrent que :

L'Ouverture commerciale a un effet positif et significatif a un seuil de 1% dans l'équation 3,5 ; négatif et non significatif dans les équations 1,2,6,4 sur la croissance inclusive. Ceci peut s'expliquer du fait que : La taille des marchés dans les petits ensembles n'a pas permis d'obtenir des économies d'échelle significatives. De plus, des structures

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

économiques proches, aux activités parfois similaires, n'ont que peu de biens complémentaires à échanger. Le coût des échanges transfrontières y représente plus du double du coût enregistré pour les pays de l'OCDE et ceux de l'Asie de l'Est. A l'évidence, la fragmentation des marchés ne nuit pas uniquement à l'efficacité, elle nuit aussi à l'équité.

Pour mettre fin à la fragmentation du commerce régional, des réformes devraient être engagées dans trois domaines clés : éliminer divers obstacles autres que tarifaires au commerce, tels que les règles d'origine restrictives et les procédures exigeantes et coûteuses relatives aux licences d'exportation et d'importation ; améliorer le commerce transfrontalier en simplifiant les procédures, en soutenant les associations de commerçants, en améliorant le flux d'informations sur les opportunités sur les marchés et en encourageant l'adoption de nouvelles technologies, telles que des services bancaires mobiles transfrontaliers ; réformer les réglementations et les règles relatives à l'immigration, qui limitent le potentiel considérable d'échanges commerciaux transfrontaliers et d'investissements dans les services.

Le contrôle de la corruption à un effet positif et significatif a un seuil de 1% sur la croissance inclusive. Au regard de la valeur du paramètre de contrôle de corruption qui est de 0,0583 qui matérialise une présence du contrôle de corruption dans certains pays de l'Afrique Sub-Saharienne. Ceci peut s'expliquer du fait que : En dépit de la piètre performance globale de l'Afrique subsaharienne, quelques pays ont fait reculer la corruption et ont réalisé des progrès notables.

Deux pays en particulier, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, figurent pour la deuxième année consécutive parmi les pays qui ont sensiblement amélioré leur classement dans l'IPC. Au cours des six dernières années, la Côte d'Ivoire est passée de 27 points (en 2013) à 35 points en 2018, et le Sénégal de 36 points (en 2012) à 45 points en 2018. Ces remontées peuvent être attribuées aux effets positifs des réformes institutionnelles, politiques et juridiques engagées dans ces pays ainsi qu'à la volonté politique dont ont fait preuve leurs dirigeants respectifs dans la lutte contre la corruption. Avec un score de 37, la Gambie a progressé de sept points depuis l'année dernière, tandis que les Seychelles ont gagné six points et affichent un score de 66 points. L'Érythrée a également gagné quatre points, avec un score de 24 en 2018. En Gambie et en Érythrée, l'engagement politique, appuyé par des lois, des institutions et la mise en œuvre de mesures, contribue à un meilleur contrôle de la corruption.

La stabilité politique à un effet positif et significatif a un seuil de 1% sur la croissance inclusive. Au regard de la valeur du paramètre de la stabilité politique qui est de 0,0184 qui matérialise une instabilité des pays de l'Afrique Sub-Saharienne. Ceci peut s'expliquer du fait

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

que : L'Afrique subsaharienne reste une région marquée par des contrastes politiques et socioéconomiques saisissants ; elle est accablée de problèmes de longue date. Même si un grand nombre de pays ont adopté des principes démocratiques de gouvernance, plusieurs sont encore sous l'emprise de dirigeants autoritaires ou semi-autoritaires. Les régimes autocratiques, les troubles civils, des institutions faibles et des systèmes politiques insensibles continuent de miner les efforts de lutte contre la corruption.

Les Seychelles et le Botswana, dont le score dans l'IPC est supérieur à celui d'autres pays de la région, partagent des caractéristiques communes. Les deux pays disposent de systèmes démocratiques et de gouvernance qui fonctionnent relativement bien, ce qui contribue à l'amélioration de leurs résultats. Cependant, ils font plutôt figure d'exceptions dans une région où la plupart des principes démocratiques sont menacés et où la corruption règne.

-Etat de droit dans l'équation 3 a un effet positif et significatif à un seuil de 10% sur la croissance inclusive. Au regard de la valeur du paramètre de l'Etat de droit est de 0,0810 ceci stipule qu'il existe un Etat de Droit en Afrique Sub-Saharienne, mais très peu de pays connaissent cette réalité. Ceci peut s'expliquer du fait que : La faiblesse des institutions politiques constitue une des représentations les plus courantes concernant l'Afrique subsaharienne. Les chercheurs parlent d'États faibles, sinon « échoués », marqués par le tribalisme, les guerres civiles, ainsi que par une nette disjonction entre le caractère formel des institutions démocratiques, dans la mesure où elles existent, et la conduite de la politique. La conséquence, prétend-on, est le retard matériel du sous-continent : un manque de développement. Ces représentations sont très courantes et les réflexions des chercheurs contribuent à leur donner une certaine légitimité. Selon eux, le problème fondamental vient de l'État et de son rapport à la société : c'est la faiblesse de l'État, et la vacuité des institutions démocratiques, qui produiraient le sous-développement.

-Efficacité Gouvernementale a un effet positif et significatif à un seuil de 1% sur la croissance inclusive. Au regard de la valeur du paramètre de l'efficacité gouvernementale qui est de 0,230 ceci stipule une faible gouvernance de la majorité des pays de l'Afrique Sub-Saharienne. Ceci peut s'expliquer du fait que :

Dans l'Afrique subsaharienne, l'« État divisé » offre un héritage crucial. Dans les empires français, anglais, allemand, portugais ou belge, les formes de gouvernement étaient largement identiques. Le territoire colonial était divisé en deux parties, l'une soumise au gouvernement direct, l'autre au gouvernement indirect.

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Dans les aires où prévalait le gouvernement indirect, les chefs coutumiers étaient des intermédiaires nécessaires qui assumaient tout à la fois les fonctions administratives, législatives et judiciaires. En conséquence, les Africains dans de telles aires étaient les « sujets » du livre de Mamdani. De plus, les populations étaient tribalisées et sont demeurées telles parce que la tribu a été le critère selon lequel le territoire colonial a été subdivisé pour renforcer ce gouvernement des chefs coutumiers. Le régime foncier était tribal et le sol était alloué par le chef. Par conséquent, les rapports de marché ne s'étendirent dans les aires du gouvernement indirect que par la pratique du travail migratoire qui se dirigeait vers les aires sous gouvernement direct — situation qui était fréquente en Afrique du Sud, et en Afrique australe plus généralement, par la vente des produits agricoles.

-La qualité de la réglementation dans l'équation 4 a un effet positif et significatif à un seuil de 1% sur la croissance inclusive. Au regard de la valeur du paramètre de la qualité de la réglementation qui est de 0,0395 ceci stipule une faible qualité de la réglementation car la plupart des pays de l'Afrique Sub-saharienne ne respecte pas leur propre réglementation. Ceci peut s'expliquer du fait que : La réglementation de la Qualité de Service (QoS) est au cœur des efforts visant à atteindre l'objectif d'offrir des niveaux de qualité de service élevés. La majorité des pays en Afrique subsaharienne suivent une approche réglementaire directe. Cela signifie que l'organisme de réglementation fixe des paramètres, des objectifs et des critères d'évaluation de la QoS et, dans la plupart des cas, fait usage de sanctions pour faire respecter la réglementation.

Toutefois, les principales conclusions d'une enquête de la GSMA réalisée pour ce rapport auprès des Autorités Réglementaires Nationales (ARN) et des fournisseurs de services, révèlent les limites des cadres réglementaires de qualité de service en place actuellement dans la région. On parle ici notamment d'objectifs complexes et disproportionnés, d'un manque de normalisation technique et de collaboration ou de consultation de l'industrie, de cadres dépassés et homogènes, et des sanctions financières à l'effet contre-productif.

Dans ce contexte, il est essentiel que les décideurs politiques et les régulateurs adoptent des politiques de QoS adaptées à notre époque moderne. Cela implique de passer d'un cadre de « commande et contrôle » à un modèle ex post qui protège les intérêts des consommateurs, favorise une concurrence équitable et un choix de services et encourage les investissements dans les infrastructures et les services de réseau.

QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

-Voix et Responsabilité dans l'équation 5 a un effet positif et significatif à un seuil de 1% sur la croissance inclusive. Au regard de la valeur du paramètre voix et responsabilité qui est de 0,0356 ceci stipule une faible voix et responsabilité, dans la plupart des pays de l'Afrique Sub-Saharienne. Ceci peut s'expliquer du fait que : là où l'on trouve des institutions démocratiques formelles, il faut rester prudent sur leur signification réelle. En effet, la position de l'individu au sein de ces institutions ne s'inscrit pas dans le cadre d'un programme politique répondant à des intérêts sociaux qui n'existent pas au niveau individuel mais plutôt à celui d'un parti politique. Or, les élections ou les nominations à des positions officielles désignent toujours des individus particuliers, derrière l'étiquette partisane. Ce sont les « Grands Hommes » [*Big Men*] qui sont dorénavant responsables face aux électeurs qui les ont élus, ou qui ont voté en faveur du parti qui les a nommés. L'idée de responsabilité s'applique presque exclusivement aux individus et non pas aux partis. L'État et ses institutions ne possèdent pas de légitimité. Celle-ci est plutôt l'affaire des patrons et, de leur côté, leur légitimité dépend de leur capacité à irriguer leurs réseaux respectifs avec les richesses qu'ils ont réussi à capter.

-L'Emploi a un effet positif et significatif à un seuil de 10% sur la croissance inclusive dans l'équation 1 et elle est positif et non significatif dans l'équation 2 et de même dans le reste des équations. Ceci peut s'expliquer du fait que : En Afrique subsaharienne, les taux de chômage restent relativement faibles car la grande majorité des jeunes actifs au travail ne peut pas se permettre de ne pas travailler. Cependant, ces jeunes souffrent régulièrement de sous-emploi et du manque de conditions de travail décentes. Sur les 38,1 pour cent du total de travailleurs pauvres en Afrique sub-saharienne, les jeunes représentent 23,5 pour cent. Les jeunes femmes ont tendance à être plus défavorisées que les jeunes hommes dans l'accès au travail et font face à des conditions de travail pires que leurs homologues masculins. L'emploi dans l'économie informelle ou l'emploi informel est la norme.

-La Population a un effet positif et significatif à un seuil 1% dans l'équation 1,4 ,5 négatifs et non significatif dans les équations 2, 3,6. Ceci peut s'expliquer du fait que : La population de l'Afrique subsaharienne aura été multipliée par près de 5 fois entre 1960 et 2020, contre 2,7 fois pour l'ensemble de l'Asie et 3 fois pour l'Amérique latine. Elle a dépassé le milliard en 2017. Elle représente dorénavant 14% de la population mondiale, contre 7% en 1960.

Les données sur l'évolution des produits intérieurs bruts (PIB) et des PIB par tête dans les grandes régions du monde indiquent des performances moindres pour l'Afrique subsaharienne. En effet, si entre 1960 et 2018 son PIB a été multiplié par 7,0, son PIB par tête

***QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE***

n'a augmenté que de 50%. Dans le même temps, le PIB par tête de l'Amérique latine a été multiplié par 2,6, celui de l'Asie du Sud par 5,7 et celui de l'Asie de l'Est par 22.

La faiblesse des performances africaines résulte de plusieurs facteurs : fluctuations des prix des matières premières, politiques économiques inadaptées, programmes d'ajustement structurel..., mais aussi, ce qui est souvent oublié, très fortes croissances démographiques.

Le but de cette partie a été de montrer la relation entre la qualité des institutions et la croissance inclusive en ASS et dette extérieure. L'étude a été réalisée en coupe transversale en ASS entre 1998 à 2017. Pour vérifier notre hypothèse, nous avons collecté des données de source secondaire de la base de données de la Banque mondiale dans «l'indicateur de développement dans le monde 2020» et Rapports de développement 2019. Des études économétriques utilisant la méthode GMM ont été réalisées en utilisant le logiciel Stata. Ces études montrent qu'à travers les indicateurs de la gouvernance, la qualité des institutions a un effet positif sur la croissance inclusive et que la population à un effet négatif sur dans les équations 1,4,5 et positif dans les équation 2,3,6.

Conclusion générale

L'économie des institutions présente une évolution de la science économique vers plus de réalisme, le présent mémoire visait à étudier les liens qui existent entre les variables politiques la croissance inclusive telles que la démocratie, la stabilité politique, les qualités des règlements et en calculant un indicateur synthétique (indice de la qualité de la gouvernance) afin d'approfondir notre travail. Dans un premier temps, les différentes définitions et courants des variables institutionnelles en référant à des articles de Douglas North, Ronald Coase... , ainsi que les avantages et les inconvénients de ses variables sur la croissance à partir des arguments théoriques qui plaident en faveur de la capacité de ces variables institutionnelles à favoriser un processus de croissance fort et dynamique vers lequel convergeront les différents pays. Dans un second temps, nous avons étudié le rôle de la qualité des institutions économiques, sociales et institutionnelle dans la croissance inclusive tout en montrant l'importance de la qualité de cette dernière dans la croissance inclusive (la démocratie, la stabilité politique, la corruption et le système judiciaire). Ensuite, nous avons présenté les principaux travaux dans lesquels les institutions politiques jouent un rôle majeur dans la détermination de la croissance inclusive, telles que les travaux de Mauro (1995), Knack et Keefer (1995), Kormendi et Meguire (1985), Kaufman Kraay et Zoido-Labaton (2003)...ainsi que la différenciation des problèmes institutionnels d'un pays à un autre. Face à cette controverse, nous avons tenté de vérifier d'une manière empirique la nature de la relation entre la qualité institutions politiques et la croissance inclusive moyennant une étude en données de panel pour un échantillon de 42 pays couvrant la période 2000-2019.

Ainsi, nous avons procédé à l'estimation d'une équation de croissance inclusive standard en tenant compte des variables macroéconomiques et incluant les variables indicatrices des institutions politiques (les indicateurs de la gouvernance) ainsi qu'un calcul d'une variable synthétique (l'indice de la qualité de la gouvernance) pour montrer leur influence sur la croissance inclusive. Les résultats trouvés semblent encourageants pour l'ensemble des pays étudiés, dans la mesure où la qualité de la gouvernance et ses indicateurs que nous avons utilisé sont apparues clairement pertinentes dans l'explication de la croissance inclusive. Nous avons aussi abouti à mettre en évidence une nette corrélation positive entre l'indice de la

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

qualité de la gouvernance et la croissance économique, qui est considéré un canal privilégié à travers lequel l'amélioration de la qualité des variables politiques (des indicateurs de la gouvernance) est amenée à promouvoir la croissance inclusive, confirmant ainsi les conclusions de Kaufman D., Kraay A. et Mastruzzi M. (2003), Barro et Sala-i-Martin (1995) et Mankiw, Romer et Weil (1992). Ces résultats qui apparaissent en conformité avec d'études antérieures qui soutiennent l'existence d'un impact positif des variables institutionnelles sur la croissance inclusive telles que la démocratie, la qualité des règlements, l'efficacité de la gouvernance, la stabilité politique qui ont tous un effet positif et significatif sur la croissance inclusive d'un pays. Nous avons montré qu'il y a un effet indirect de ces variables sur la croissance inclusive d'un pays à travers le calcul des variables synthétiques telles **qui** nous a donné un résultat positif et significatif pour les différents pays. De ceci, apparaissent l'importance primordiale qui doit être menée aux variables politiques (gouvernance) afin d'atteindre une croissance inclusive. Au terme de ce mémoire, il convient de remarquer que ce travail d'étape ne répond pas à toutes les questions soulevées par le thème abordé, celui des interrelations entre la qualité des variables institutionnelles et croissance inclusive, mais peut fournir néanmoins une base intéressante.

BIBLIOGRAPHIE

- Aka, B. E. (2010). Développement financier, croissance économique et productivité globale des facteurs en Afrique Sub-saharienne. *African Development Review*, 22(1), 23-50.
- Ali, Ifzal (2007a), « Pro-Poor to Inclusive Growth: Asian Prescriptions », ERD Policy Brief, n° 48, mai ; Manille, Banque asiatique de développement.
- Ali, Ifzal (2007b), « Inequality and the Imperative for Inclusive Growth », *Asian Development Review*, 24(2), p. 1-16.
- Ali, Ifzal et Hyun Hwa Son (2007), « Measuring Inclusive Growth », *Asian Development Review*, 24 (1), p. 11-31.
- Ali, Ifzal et Juzhong Zhuang (2007), « Inclusive Growth toward a Prosperous Asia: Policy Implications », ERD Working Paper Series, n° 97, juillet, Manille, Banque asiatique de développement.
- Arellano, M., & Bond, S. (1991). Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations. *The review of economic studies*, 58(2), 277-297.
- Azeroual, M. (2016). Investissements directs étrangers au Maroc : impact sur la productivité totale des facteurs selon le pays d'origine (1980-2012). *Africa Development*, 41(1), 191-213.
- Blanchflower, D.G., Oswald, A., 1998. What makes an entrepreneur? *Journal of Labor Economics* 16 (1), 26–60
- Blundell, R., & Bond, S. (1998). Initial conditions and moment restrictions in dynamic panel data models. *Journal of econometrics*, 87(1), 115-143.
- Bosworth, B., & Collins, S. M. (2003). The empirics of growth: An update. *Brookings papers on economic activity*, 2003(2), 113-206.
- Bouoiyour, J., Hanchane, H. & Mouhoud, E. (2009). Investissements directs étrangers et productivité : Quelles interactions dans le cas des pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord ? *Revue économique*, 1(1), 109-131. <https://doi.org/10.3917/reco.601.0109>
- Bourguignon, François (2000), « Can Redistribution Accelerate Growth and Development? », document élaboré pour l'ABCDE/Europe, Paris 26-28 juin 2000, mimeo.

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

- Bouyacoub, A., & Bouyacoub, B. (2017). Impact de l'investissement direct étranger sur la croissance économique en algérie :« une étude empirique en utilisant l'approche arch and garch ». *Revue Economie, Gestion et Société*, (10).
- Chiappini, R. (2013). Investissement direct à l'étranger et performance à l'exportation. *Revue française d'économie*, 28(3), 119-164.
- Chletsos, M., & Sintos, A (2021). The effect of financial fragility on employment. *Economic Modelling*, 94, 104-120.
- Chu, L. K. (2020). The effects of financial development on economic sophistication: evidence from panel data. *Applied Economics Letters*, 27(15), 1260-1263.
- Cirera, X., Lage, F. and Sabeti, L. (2016) ICT Use, Innovation, and Productivity : Evidence from Sub-Saharan Africa, Policy Research Working Paper No. 7868. World Bank, Washington, DC.
- Clark, A., Oswald, A., 1996. Satisfaction and comparison income. *Journal of Public Economics* 61, 359–381.
- Demetriades, P. O., & Hussein, K. A. (1996). Does financial development cause economic growth? Time-series evidence from 16 countries. *Journal of development Economics*, 51(2), 387-411.
- El Harbi, S., & Grolleau, G. (2012). Does self-employment contribute to national happiness? *The Journal of Socio-Economics*, 41(5), 670-676.
- Evangelista, E., Pianta, M., & Perani, G. (1996). The dynamics of innovation and employment: an international comparison.
- Fournier, S., Biénabe, E., Marie-Vivien, D., Durand, C., Sautier, D., & Cerdan, C. (2018). Les indications géographiques au regard de la théorie des communs. *Revue internationale des études du développement*, (1), 139-162.
- Gelb, A. H. (1989). *Financial policies, growth, and efficiency*, *Policy Planning* (No. 202). and Research Working Papers.
- Hallak, J. C. and Levinsohn, J. (2004). Fooling ourselves: evaluating the globalization and growth debate. NBER Working Paper 10244.
- Hanchane, H. (2009). Investissements directs étrangers et productivité. *Revue économique*, 60(1), 109-132.
- Hasler, A., Lusardi, A., & Oggero, N. (2018). Financial fragility in the US: Evidence and implications. *Global Financial Literacy Excellence Center, The George Washington University School of Business: Washington, DC*.

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

Holtz-Eakin, D., Newey, W., & Rosen, H. S. (1988). Estimating vector autoregressions with panel data. *Econometrica: Journal of the econometric society*, 1371-1395.

JICA (2012), « Background - A Comparative View of Asian and African Institutional Development » dans l'atelier international JICA-SOAS sur « Understanding Institutional Foundation for Inclusive Development through a Comparative Analysis of Asian and African Experiences », 15-16 mars 2012, Goodenough College, Londres, mimeo.

Khan, H., Khan, U., & Khan, M. A. (2020). Causal Nexus between Economic Complexity and FDI: Empirical Evidence from Time Series Analysis. *The Chinese Economy*, 1-21. KILM (2009), Key Indicators of the Labour Market, 6e édition, Genève, Organisation internationale du travail.

KILM (2011), Key Indicators of the Labour Market, 7e édition, Genève, Organisation internationale du travail.

Kakwani, N. et E. Pernia (2000), « What is Pro-poor Growth? » *Asian Development Review*, 16(1), p. 1-22.

Kakwani, Nanak, Shahid Khandker et Hyun H. Son (2004), « Pro-Poor Growth: Concepts and Measurements with Country Case Studies ». Document de travail n° 1 du Centre international de la pauvreté, Brasilia, août.

Kaufmann, D., Kraay A., Mastruzzi M. (2008), *Governance Matters VII. Aggregate and individual governance indicators 1996-2007*, The World Bank Development Research Group, Washington, D.C.

Kaufmann, D., Kraay A., Zoido-Lobaton P. (1999a), *Aggregation governance indicators*, World Bank Working Paper #2195, available at: <http://www.worldbank.org/wbi/governance>.

Kaufmann, D., Kraay A., Zoido-Lobaton P. (1999b), *Governance matter*, World Bank Working Paper #2196, available at : <http://www.worldbank.org/wbi/governance>.

Klasen, Stephan (2010), « Measuring and Monitoring Inclusive Growth: Multiple Definitions, Open Questions, and Some Constructive Proposals », ADB Sustainable Development Working Paper Series, n° 12, juin.

KILM (2011), Key Indicators of the Labour Market, 7e édition, Genève, Organisation internationale du travail.

King, R. G., & Levine, R. (1993a). Finance and growth: Schumpeter might be right. *The quarterly journal of economics*, 108(3), 717-737.

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

- López, R. A. (2005). Trade and growth: Reconciling the macroeconomic and microeconomic evidence. *Journal of Economic Surveys*, 19(4), 623-648.
- Lucas Jr, H. C. (1999). *Information technology and the productivity paradox: Assessing the value of investing in IT*. Oxford University Press.
- Mankiw, G., Romer, D., Weil, D., 1992. A Contribution to the Empirics of Economic Growth. *Q. J. Econ.* 107 (2), 407–437.
- McCune, J. C. (1998) The Productivity Paradox. American Management Association International, March, pp. 38-40.
- Melitz, M. J. (2003). The impact of trade on intra-industry reallocations and aggregate industry productivity. *Econometrica*, 71(6), 1695–1725. doi:10.1111/1468-0262.00467
- Ndikumana, L. (2000). Financial determinants of domestic investment in Sub-Saharan Africa: Evidence from panel data. *World development*, 28(2), 381-400.
- Neusser, K., & Kugler, M. (1998). Manufacturing growth and financial development: evidence from OECD countries. *Review of economics and statistics*, 80(4), 638-646.
- Nguyen, C. P., Schinckus, C., & Su, T. D. (2020). The drivers of economic complexity: International evidence from financial development and patents. *International Economics*, 164, 140-150.
- Nkoa, B. E. O. (2018). Effets différenciés des IDE sur la croissance économique africaine : le rôle de la finance. *Revue d'économie du développement*, 26(3), 33-63.
- North, D.C.(1990), *Institutions, institutional change, and economic performance*,
- North, D.C. (1994), “Economic performance through time”, *American Economic Review*
- Ondoiera, O. (2008-08-07), “Trade and Innovation Project: A Synthèses Paper”, *OECD Trade Policy Papers*, No. 72, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/240602178318>
- Padalino, S., & Vivarelli, M. (1997). The employment intensity of economic growth in the G-7 countries. *Int'l Lab. Rev.*, 136, 191.
- Parteka, A., Tamberi, M., 2011. Export Diversification and Development - Empirical Assessment. Università Politecnica Delle Marche, Dipartimento di Scienze Economiche e Sociali, Quaderni di Ricerca No. 359.. <http://dea2.univpm.it/quaderni/pdf/359.pdf>
- Paunov, C. and Rollo, V. (2016) Has the Internet Fostered Inclusive Innovation in the Developing World? *World Development*. 78, 587–609.

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

- Rodriguez, F., & Rodrik, D. (2000). Trade policy and economic growth: a skeptic's guide to the cross-national evidence. *NBER macroeconomics annual*, 15, 261-325.
- Roodman, D. (2009). A note on the theme of too many instruments. *Oxford Bulletin of Economics and statistics*, 71(1), 135-158.
- Roubini, N., & Sala-i-Martin, X. (1992). Financial repression and economic growth. *Journal of development economics*, 39(1), 5-30.
- Sachs, J.D., Warner, A.M., 1997. Natural resource abundance and economic growth. Harv. Inst. Int. Dev. Work. 50
- Sepehrdoust, H., Davarikish, R., & Setarehie, M. (2019). The knowledge-based products and economic complexity in developing countries. *Heliyon*, 5(12), e02979.
- Seyfried, W. (2011). Examining the relationship between employment and economic growth in the ten largest states. *Southwestern Economic Review*, 32, 13-24.
- Sharafutdinov, R. I., Akhmetshin, E. M., Polyakova, A. G., Gerasimov, V. O., Shpakova, R. N., & Mikhailova, M. V. (2019). Inclusive growth: A dataset on key and institutional foundations for inclusive development of Russian regions. *Data in brief*, 23, 103864.
- Smith, A. (1776). *The wealth of nations* [1776].
- Solow, R.M., 1956. A Contribution to the theory of economic growth. *Q. J. Econ.* 70 (1), 65–94. <http://hdl.handle.net/10.2307/1884513>
- Spears, A. (1992). The role of financial intermediation in economic growth in Sub-Saharan Africa. *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 13(3), 361-380.
- Traore, N. A. (2019). L'impact des investissements directs étrangers (IDE) sur la croissance économique des pays de l'Afrique subsaharienne (ASS).
- Wacziarg, R., & Welch, K. H. (2008). Trade liberalization and growth: New evidence. *The World Bank Economic Review*, 22(2), 187-231.
- Walterskirchen, E. (1999, September). The relationship between growth, employment and unemployment in the EU. In *European Economist for an Alternative Economic Policy Workshop*.
- Were, M. (2015). Differential effects of trade on economic growth and investment: A cross-country empirical investigation. *Journal of african trade*, 2(1-2), 71-85.

ANNEXES A

Tableau : matrice des corrélations

		GE	CC	ED	RQ	VR	PS	Ouv- Commerciale	Dév- Financier	Population	Inv- directs	Internet	Employ
	Croissance												
Croissance	1.0000												
GE	-0.8479	1.0000											
CC	-0.7176	0.8727	1.0000										
ED	-0.8253	0.8930	0.8607	1.0000									
RQ	-0.6053	0.9265	0.8273	0.8878	1.0000								
VR	-0.7316	0.8217	0.7675	0.8309	0.8168	1.0000							
PS	0.7395	0.6058	0.6238	0.6828	0.5687	0.6029	1.0000						
Ouv- Commerciale	0.3828	-	0.0465	0.0671	-	0.0359	0.2169	1.0000					
Dév- Financier	-0.1559	0.5300	0.4403	0.3999	0.4722	0.5390	0.1625	0.0581	1.0000				
Population	-0.1958	0.0526	0.0387	0.0615	0.1057	0.1556	-	-0.4282	0.1124	1.0000			
Inv- directs	-0.0238	-	-	-	-	-	-	0.2493	-0.1499	-0.1268	1.0000		
Internet		0.0830	0.0905	0.0238	0.1250	0.0715	0.0139					1.0000	
Employ													1.0000

Internet	0.1228	0.1237	0.2445	0.2047	0.2041	0.1093	0.2149	0.2028	-0.0485	-0.1502	0.0865	1.0000	
Employment	0.1088	-	-	-	-	-	-	-0.1171	-0.5194	-0.0376	0.0071	-0.1799	1.0000
		0.3969	0.4060	0.2835	0.3707	0.3049	0.0457						

Source : auteur, à partir des résultats fournis par STATA

Tableau : Analyses en Composantes Principales portant sur les institutions

Composantes principales	Matrix des composantes								Cummul Poportions	Valeur Eigen	
	PIB	E	Productivité	Esp-Vie	Pauvreté	GINI	Dette	Population			
first PC (GlobalInstitution)	0.4290	0.4106	0.4120	0.4391	0.4027	0.3502	0.3037	0.2021	0.8046	0.8046	4.8278
second PC	-0.1962	0.3506	-0.1797	-0.0305	-0.1671	0.8997	0.1671	0.2672	0.0808	0.8854	0.484526
third PC	-0.2195	0.3197	-0.6470	-0.1739	0.6090	0.1730	0.1122	0.2177	0.0518	0.9372	0.310581

P.C: Composante principale. PIB : PIB/tête. E : Emploi. Productivité : productivité du travail. Esp-Vie : espérance de vie à la naissance. Pauvreté : taux de pauvreté. GINI : indice de GINI. Dette : dette publique. Population : taux de croissance de la population

Source : auteur, à partir des résultats fournis par STATA

QUALITE DES INSITUIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

ANNEXE B

. cor Croissance gvnce corpt law regu Voice Political OuvCom CréditsectPrivé Population IDE Internet Employment
(obs=142)

	Croiss~e	gvnce	corpt	law	regu	Voice	Politi~1	OuvCom	Crédit~é	Popula~n	IDE
Croissance	1.0000										
gvnce	-0.0479	1.0000									
corpt	-0.0176	0.8727	1.0000								
law	-0.0253	0.8930	0.8607	1.0000							
regu	-0.1053	0.9265	0.8273	0.8878	1.0000						
Voice	-0.1316	0.8217	0.7675	0.8309	0.8168	1.0000					
Political	0.0395	0.6058	0.6238	0.6828	0.5687	0.6029	1.0000				
OuvCom	0.3828	-0.0063	0.0465	0.0671	-0.0312	0.0359	0.2169	1.0000			
Créditsect~é	-0.1559	0.5300	0.4403	0.3999	0.4722	0.5390	0.1625	0.0581	1.0000		
Population	-0.1958	0.0526	0.0387	0.0615	0.1057	0.1556	-0.1271	-0.4282	0.1124	1.0000	
IDE	-0.0238	-0.0830	-0.0905	-0.0238	-0.1250	-0.0715	-0.0139	0.2493	-0.1499	-0.1268	1.0000
Internet	0.1228	0.1237	0.2445	0.2047	0.2041	0.1093	0.2149	0.2028	-0.0485	-0.1502	0.0865
Employment	0.1088	-0.3969	-0.4060	-0.2835	-0.3707	-0.3049	-0.0457	-0.1171	-0.5194	-0.0376	0.0071

	Internet	Employ~t
Internet	1.0000	
Employment	-0.1799	1.0000

Fisher-type unit-root test for Croissance
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 43
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 17.60

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	207.3293	0.0000
Inverse normal	Z	-6.7895	0.0000
Inverse logit t(209)	L*	-7.4939	0.0000
Modified inv. chi-squared	Pm	9.5151	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

QUALITE DES INSITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Fisher-type unit-root test for D.Croissance
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 42
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 16.81

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(82)	P	535.5791	0.0000
Inverse normal	Z	-17.5072	0.0000
Inverse logit t(204)	L*	-23.1339	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		35.4186	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

Fisher-type unit-root test for gvnce
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 43
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 17.47

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	215.1092	0.0000
Inverse normal	Z	-5.5308	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-7.0890	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		10.1153	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

Fisher-type unit-root test for D.gvnce
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 42
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 14.93

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	455.2016	0.0000
Inverse normal	Z	-14.9625	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-19.0756	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		28.6388	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

QUALITE DES INSITUIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Fisher-type unit-root test for corpt
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 43
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 17.44

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	134.1305	0.0004
Inverse normal	Z	-2.5317	0.0057
Inverse logit t(214)	L*	-2.8324	0.0025
Modified inv. chi-squared Pm		3.8677	0.0001

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

. xtunitroot fisher D.corpt , dfuller lags(1)
(215 missing values generated)

Fisher-type unit-root test for D.corpt
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 42
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 14.88

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	274.8911	0.0000
Inverse normal	Z	-10.3149	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-11.0032	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		14.7276	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

QUALITE DES INSITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Fisher-type unit-root test for law
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 43
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 17.47

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic		p-value
Inverse chi-squared(84)	P	202.5024		0.0000
Inverse normal	Z	-5.6637		0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-6.5299		0.0000
Modified inv. chi-squared	Pm	9.1427		0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

. xtunitroot fisher D.law , dfuller lags(1)
(213 missing values generated)

Fisher-type unit-root test for D.law
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 42
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 14.93

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic		p-value
Inverse chi-squared(84)	P	289.0929		0.0000
Inverse normal	Z	-10.7734		0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-11.8012		0.0000
Modified inv. chi-squared	Pm	15.8233		0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

Fisher-type unit-root test for regu
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 43
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 17.47

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic		p-value
Inverse chi-squared(84)	P	105.8698		0.0537
Inverse normal	Z	-1.9511		0.0255
Inverse logit t(214)	L*	-1.9644		0.0254
Modified inv. chi-squared	Pm	1.6873		0.0458

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

QUALITE DES INSITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Fisher-type unit-root test for D.regu
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 42
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 14.93

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	300.2434	0.0000
Inverse normal	Z	-11.0589	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-12.4176	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		16.6835	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

Fisher-type unit-root test for Voice
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 43
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 17.47

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	196.3930	0.0000
Inverse normal	Z	-5.4996	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-6.5913	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		8.6713	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

. xtunitroot fisher D.Voice , dfuller lags(1)
(213 missing values generated)

Fisher-type unit-root test for D.Voice
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 42
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 14.93

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	332.8939	0.0000
Inverse normal	Z	-11.5350	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-13.6822	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		19.2026	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

.

QUALITE DES INSITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Fisher-type unit-root test for Political
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 43
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 17.47

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	206.2412	0.0000
Inverse normal	Z	-5.7907	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-7.0615	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		9.4311	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

. xtunitroot fisher D.Political , dfuller lags(1)
(213 missing values generated)

Fisher-type unit-root test for D.Political
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 42
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 14.93

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	341.5344	0.0000
Inverse normal	Z	-12.0823	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-14.1497	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		19.8692	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

Fisher-type unit-root test for OuvCom
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 43
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 18.77

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	79.4273	0.6208
Inverse normal	Z	-0.1242	0.4506
Inverse logit t(214)	L*	-0.1386	0.4449
Modified inv. chi-squared Pm		-0.3528	0.6379

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

QUALITE DES INSITUIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Fisher-type unit-root test for D.OuvCom
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 42
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 18.19

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	361.3045	0.0000
Inverse normal	Z	-12.8534	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-15.0067	0.0000
Modified inv. chi-squared	Pm	21.3945	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

Fisher-type unit-root test for CréditsectPrivé
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 43
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 17.47

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 0 lags

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	55.8244	0.9924
Inverse normal	Z	4.1319	1.0000
Inverse logit t(204)	L*	4.2133	1.0000
Modified inv. chi-squared	Pm	-2.1738	0.9851

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

Fisher-type unit-root test for Population
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 43
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 19.53

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	123.1104	0.0035
Inverse normal	Z	2.4688	0.9932
Inverse logit t(169)	L*	2.5874	0.9947
Modified inv. chi-squared	Pm	3.0174	0.0013

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

QUALITE DES INSITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Fisher-type unit-root test for D.Population
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 42
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 18.98

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	519.3708	0.0000
Inverse normal	Z	-9.9239	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-18.2091	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		33.5896	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

Fisher-type unit-root test for IDE
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 43
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 19.49

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	162.6182	0.0000
Inverse normal	Z	-5.1751	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-5.3830	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		6.0655	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

. xtunitroot fisher D.IDE , dfuller lags(1)
(45 missing values generated)

Fisher-type unit-root test for D.IDE
Based on augmented Dickey-Fuller tests

Ho: All panels contain unit roots Number of panels = 42
Ha: At least one panel is stationary Avg. number of periods = 18.93

AR parameter: Panel-specific Asymptotics: T -> Infinity
Panel means: Included
Time trend: Not included
Drift term: Not included ADF regressions: 1 lag

		Statistic	p-value
Inverse chi-squared(84)	P	566.3394	0.0000
Inverse normal	Z	-17.9712	0.0000
Inverse logit t(214)	L*	-24.0060	0.0000
Modified inv. chi-squared Pm		37.2133	0.0000

P statistic requires number of panels to be finite.
Other statistics are suitable for finite or infinite number of panels.

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
SOMMAIRE	ii
DEDICACE.....	iv
REMMERCIEMENTS.....	v
AVANT PROPOS.....	vi
LISTES DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ABREVIATIONS	viii
RESUME.....	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. CONTEXTE DE L'ETUDE.....	1
II. PROBLEMATIQUE	6
III. L'OBJECTIF	8
IV. HYPOTHESE.....	9
V. CADRE METHODOLOGIQUE.....	9
PREMIERE PARTIE : CONCEPTS THEORIQUES ET ETAT DES LIEUX ENTRE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS	10
INTRODUCTION	11
CHAPITRE I : : CADRE THEORIQUE DE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS	12
SECTION I : LA CROISSANCE INCLUSIVE.....	12
1.1. DEFINITION	13
1.1.1. La croissance inclusive par des organisations.....	13

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

1.2. . Les défis au programme de la croissance inclusive	14
1.2.1. Infrastructure	15
1.2.2. Intégration régionale et commerce.....	15
1.2.3. Activités de développement du secteur privé	16
1.2.4. Faiblesse des institutions et instruments de gouvernance.....	16
1.2.5. Enseignement supérieur, science et technologie.....	17
1.3. Mesure de l'inclusivité	17
1.3.1. Mesure des inégalités de revenu.....	18
1.3.2. Mesure de l'inclusivité de la croissance économique	19
SECTION 2 : QUALITE DES INSTITUTIONS	19
2.1. Définition	19
2.1.1. Opérationnalisation de la qualité des institutions	20
2.1.2. Les institutions politiques	21
CHAPITRE 2 : ETAT DES LIEUX DE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS	30
SECTION I : SITUATION ACTUELLE DE LA QUALITE D'INSTITUTION EN ASS .	30
1. La qualité des institutions	30
1.1 Les institutions économiques dans les pays d'Afrique-subsaharienne	30
1.2. Les institutions politiques dans les pays d'Afrique-subsaharienne	32
2. Moteur des institutions	33
2.1. Gouvernance	33
2.2. Corruption en ass	34
2.3. Ouverture commerciale.....	37
SECTION II : CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	39
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	44
PARTIE 2 : CADRE EMPIRIQUE DE L'ANALYSE DU LIEN ENTRE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET LA CROISSANCE INCLUSIVE EN ASS	45

**QUALITE DES INSTITUTIONS ET CROISSANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE**

INTRODUCTION	46
CHAPITRE III : CADRE METHODOLOGIQUE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES	47
SECTION 1 : LE MODELE THEORIQUE.....	47
1.1. LES DONNEES	48
1.2. Variable dépendante.....	48
1.3. Variables d'intérêt.....	49
1.4. Les indicateurs agrégés de la gouvernance (GOV).....	50
1.5. Variables de contrôle	51
Tableau 3: présentation des variables	53
1.6. METHODE D'ESTIMATION	54
CHAPITRE IV : RESULTATS ET INTERPRETATIONS	57
SECTION 1 : TESTS DE STATIONNARITE	57
1.1. ANALYSE DE LA MATRICE DES CORRELATIONS	58
SECTION 2 : RESULTATS DES ESTIMATIONS EMPIRIQUES PAR LA METHODE DES MOMENTS GENERALISES	59
2.1. Interprétations des résultats.....	60
Conclusion générale	66
BIBLIOGRAPHIE	68
TABLE DES MATIERES	XI